

MEMORIAL

Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg



MEMORIAL

Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxemburg

RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par la loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 1025

1^{er} juin 2007

SOMMAIRE

Alesia Finance S.A.	49170	Fareale S.A.	49167
Allianz Global Investors Fund II	49170	Farina European Invest S.A.	49158
Alpha Pyrenees Luxembourg	49193	Fidassur	49196
Alpinvest S.A.	49159	Fidra S.A.	49167
Ana Holding	49170	Financial Investments Company S.A.	49171
Aqua	49179	General Bâti-Lux S.A.	49169
Aurêka S.A.	49156	Geosat Holding S.A.	49169
Aurikel International S.A.	49177	Globaltex Investissements S.A.	49157
Axor Holding	49156	Gofinco Holding S.A.	49176
Binoculus S.A.	49163	Gwenael SA	49157
Bio-Products and Bio-Engineering S.A. ...	49176	Hilding S.A.	49159
Bregal Co-Invest S.à r.l.	49187	HSBC Trinkaus Global Bonus Certificates	49184
Byblos Invest Holding S.A.	49167	Hubble Holding S.A.	49158
Canreal S.A.	49164	IFCI New S.à r.l.	49185
Carestin S.A.	49171	IFCI Participations S.A.	49185
C.C.M. (Luxembourg) S.A.	49164	ILP3 Management & Consulting S.à r.l. ..	49189
Centauro Participations S.C.A.	49164	Interval	49174
Degroof Alternative	49181	Isis	49180
Degroof Bonds	49178	J.C. Investment S.A.	49161
Degroof Global	49180	Kanel Management S.A.	49188
Degroof Monetary	49179	Kegworth S.A.	49165
Demeter	49178	Kortisa & Krüger Holding S.A.	49165
Derval S.A.	49177	Lionos S.A.	49172
Desalline S.A.	49172	Locafer S.A.	49172
Dexia Bonds	49187	Lucite International Luxembourg Finance S. à r.l.	49186
Dexia Micro-Credit Fund	49188	LuxCo 6 S.à r.l.	49187
Dexia Money Market	49192	Lysias Finance S.A.	49157
Dexia Patrimonial	49189	Masai S.A.	49168
Dharma Investment S.A.	49161	Nek Holding S.A.	49173
DJE Investment S.A.	49195	Nivalcon Immo S.A.	49158
Dresdner Euro Money Management	49175	Omnium Africain d'Investissements (O.A.I.)	49156
Dresdner Portfolio Management	49176	Osdi	49174
Edelwhite	49175	Outre-Mer Invest S.A.	49173
Eider	49174	Parvest	49161
Elite World	49160		
Expand Invest S.A.	49157		
Farad International S.A.	49171		

Pascatelo	49160	Sofindex	49173
Procédés et Brevets Industriels S.A.	49169	Sofineur S.A.	49195
Radix Holding S.A.	49165	Spring Financial Investment S.A.	49162
Raiffeisen Schweiz (Luxemburg) Fonds ..	49155	Stratège S.A.	49175
Raimond S.A.	49183	Syrval S.A.	49168
Rawi S.A.	49163	The Israel European Company	49155
Realpart S.A.	49166	Tirostem S.A.	49159
Repackaged Sovereign Investments S.A.	49192	Valparsa S.A.	49160
Saiv Sicav	49181	Vatea S.A.	49198
Scirocco S.à r.l.	49196	Velu III S.à r.l.	49193
S.C.I. SFK Habitation	49192	Verdala S.A.	49163
Sigma Fund	49177	Vibora S.A.	49166
Sintex Holding S.A.	49162	World Promotion Company S.A.	49165
SI S.A.	49168	Zondor S.A.	49166

ISROP, The Israel European Company, Société Anonyme (en liquidation).

Siège social: L-2449 Luxembourg, 18, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 6.432.

—
An EXTRAORDINARY GENERAL MEETING

or Shareholders of ISROP will be held at 15.00 (local time) on *June 19, 2007* at the offices of DANDOIS & MEYNIAL, 4, boulevard de la Foire, L-1528 Luxembourg for the following purposes:

Agenda:

1. To hear the report of the auditor to the liquidation.
2. To grant discharge to the liquidator and to the auditor to the liquidation.
3. To grant discharge to the board of directors and the statutory auditor of the company.
4. Decision to fix the details of the not claimed credits of the Company which will have to be consigned in accordance with the provisions of the law.
5. To act the termination of liquidation and decide about the conservation of the books and documents of the company.
6. To transact such other business as may properly come before the meeting.

Only shareholders of record at the close of business on June 18, 2007 are entitled to notice of, and to vote at, the General Meeting of Shareholders and at any adjournments thereof.

Resolutions in respect of the items contained in the agenda relating to the General Meeting will require a quorum of fifty per cent and will be taken upon the majority of two thirds of the votes expressed by the shareholders present at the meeting or represented by proxy.

May 24, 2007.

By Order of the Liquidators

Michaël Dandois Antoine Meynial

Référence de publication: 2007052010/2374/26.

Raiffeisen Schweiz (Luxemburg) Fonds, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-2085 Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.

R.C.S. Luxembourg B 45.656.

Einladung an die Anteilhaber zur

—
ORDENTLICHEN GENERALVERSAMMLUNG

des RAIFFEISEN SCHWEIZ (LUXEMBURG) FONDS SICAV (die «Gesellschaft»), die am 26. Juni 2007 um 11.00 Uhr in den Geschäftsräumen von BNP PARIBAS SECURITIES SERVICES, Niederlassung Luxemburg, 33, rue de Gasperich, L-5826 Hesperange stattfinden wird, um über die nachfolgenden Tagesordnungspunkte zu beraten und zu beschließen:

Tagesordnung:

1. Genehmigung des Berichts des Verwaltungsrates und des Berichts des Abschlussprüfers;
2. Genehmigung des Jahresabschlusses für das Geschäftsjahr von 1. April 2006 bis 31. März 2007;
3. Beschlussfassung über die Gewinnverwendung des Geschäftsjahres von 1. April 2006 bis 31. März 2007;
4. Entlastung der Verwaltungsräte;
5. Wahl der Verwaltungsräte bis zum Abhalten der ordentlichen Generalversammlung im Jahre 2008;
6. Wahl des unabhängigen Wirtschaftsprüfers bis zum Abhalten der ordentlichen Generalversammlung im Jahre 2008;
7. Verschiedenes.

Abstimmungen werden mit der einfachen Stimmenmehrheit der anwesenden und abgegebenen Stimmen entschieden. Ein Anteil berechtigt zu einer Stimme.

Jeder Anteilhaber kann sich durch einen Bevollmächtigten vertreten lassen. Sollte es Ihnen nicht möglich sein, an der ordentlichen Generalversammlung teilzunehmen, können Sie ein Bevollmächtigungsförmular am Sitz der Gesellschaft oder bei der RAIFFEISEN SCHWEIZ GENOSSENSCHAFT, Raiffeisenplatz, 9001 St. Gallen, beziehen. Bitte senden Sie dieses bis zum 25. Juni 2007 ausgefüllt und unterschrieben zurück an BNP PARIBAS SECURITIES SERVICES, Niederlassung Luxemburg, z. Hd. Herrn Alexander Loengarov, 33, rue de Gasperich, Howald-Hesperange, L-2085 Luxemburg oder Fax Nr. (+352) 2696 9730.

Im Namen des Verwaltungsrates.

Référence de publication: 2007052871/755/28.

Omnium Africain d'Investissements (O.A.I.), Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2546 Luxembourg, 5, rue C.M. Spoo.

R.C.S. Luxembourg B 20.721.

Messieurs les Actionnaires sont priés d'assister à

L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE

qui se tiendra au siège social de la société à Luxembourg, 5, rue C.M. Spoo, le lundi 18 juin 2007 à 17.00 heures, pour délibérer sur l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Rapports du Conseil d'administration et du Commissaire aux comptes sur l'exercice clôturé au 31 décembre 2006;
2. Examen et approbation des comptes annuels au 31 décembre 2006;
3. Décharge à donner aux Administrateurs et au Commissaire aux comptes;
4. Affectation des résultats;
5. Nominations statutaires;
6. Décisions à prendre en application de l'article 100 de la loi sur les sociétés commerciales;
7. Divers.

Le Conseil d'Administration.

Référence de publication: 2007052012/546/19.

Axor Holding, Société Anonyme.

Siège social: L-2546 Luxembourg, 5, rue C.M. Spoo.

R.C.S. Luxembourg B 71.506.

Messieurs les Actionnaires sont priés d'assister à

L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE

qui se tiendra au siège social de la société à Luxembourg, 5, rue C.M. Spoo, le lundi 18 juin 2007 à 16.30 heures, pour délibérer sur l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Rapports du Conseil d'administration et du Commissaire aux Comptes sur l'exercice clôturé au 31 décembre 2006;
2. Examen et approbation des comptes annuels au 31 décembre 2006;
3. Décharge à donner aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes;
4. Affectation des résultats;
5. Nominations statutaires;
6. Décisions à prendre en application de l'article 100 de la loi sur les sociétés commerciales;
7. Divers.

Le Conseil d'Administration.

Référence de publication: 2007052013/546/19.

Aurêka S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-6756 Grevenmacher, 2, Klingenbergsgässel.

R.C.S. Luxembourg B 99.489.

Messieurs les actionnaires sont convoqués par le présent avis à

L'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE

qui aura lieu lundi 25 juin 2007 à 11.00 heures au siège social de la société, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 2006.
2. Approbation du rapport de gestion et du rapport du commissaire aux comptes.
3. Décharge à donner aux administrateurs et au commissaire aux comptes.
4. Décision à prendre conformément à l'article 100 de la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales.
5. Divers.

Le Conseil d'Administration.

Référence de publication: 2007052860/1267/16.

Globaltex Investissements S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1413 Luxembourg, 3, place Dargent.
R.C.S. Luxembourg B 44.360.

Les Actionnaires sont convoqués par le présent avis à

l'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE

qui aura lieu le 19 juin 2007 à 10.00 heures au siège social à Luxembourg, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Rapport de gestion du Conseil d'Administration et rapport du Commissaire
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 2006
3. Décharge aux Administrateurs et au Commissaire
4. Divers

Le Conseil d'Administration.

Référence de publication: 2007052015/696/15.

Lysias Finance S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2420 Luxembourg, 11, avenue Emile Reuter.
R.C.S. Luxembourg B 77.102.

Messieurs les Actionnaires sont convoqués par le présent avis à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra le 21 juin 2007 à 15.00 heures au siège social de la société, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

- a. rapport du Conseil d'Administration sur l'exercice 2006;
- b. rapport du Commissaire;
- c. lecture et approbation du Bilan et du Compte de Profits et Pertes arrêtés au 31 décembre 2006;
- d. affectation du résultat;
- e. décharge à donner aux Administrateurs et au Commissaire;
- f. délibération conformément à l'article 100 de la loi luxembourgeoise sur les sociétés commerciales;
- g. divers.

Le Conseil d'Administration.

Référence de publication: 2007052018/45/18.

Expand Invest S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8009 Strassen, 117, route d'Arlon.
R.C.S. Luxembourg B 89.621.

Messieurs les actionnaires sont convoqués par le présent avis à

l'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE

qui aura lieu le mercredi 20 juin 2007 à 17.30 heures au siège social de la société, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 2006.
2. Approbation du rapport de gestion et du rapport du commissaire aux comptes.
3. Décharge à donner aux administrateurs et au commissaire aux comptes.
4. Divers.

Le Conseil d'Administration.

Référence de publication: 2007052861/1267/15.

Gwenael SA, Société Anonyme.

Siège social: L-2420 Luxembourg, 11, avenue Emile Reuter.
R.C.S. Luxembourg B 50.822.

Messieurs les Actionnaires sont convoqués par le présent avis à

L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra le 21 juin 2007 à 10.00 au siège social de la société, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

- a. rapport du Conseil d'Administration sur l'exercice 2006;
- b. rapport du Commissaire;
- c. lecture et approbation du Bilan et du Compte de Profits et Pertes arrêtés au 31 décembre 2006;
- d. affectation du résultat;
- e. décharge à donner aux Administrateurs et au Commissaire;
- f. divers.

Le Conseil d'Administration.

Référence de publication: 2007052022/45/17.

Nivalcon Immo S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2241 Luxembourg, 4, rue Tony Neuman.

R.C.S. Luxembourg B 53.792.

Messieurs les actionnaires sont priés d'assister à

L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra le 21 juin 2007 à 15.00 au 4, rue Tony Neuman L-2241 Luxembourg et qui aura pour ordre du jour:

Ordre du jour:

- rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes
- approbation du bilan et du compte pertes et profits arrêtés au 31 décembre 2006
- affectation du résultat
- quitus aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes
- nominations statutaires
- divers

Le Conseil d'Administration.

Référence de publication: 2007052026/560/17.

Farina European Invest S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2227 Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.

R.C.S. Luxembourg B 31.647.

Mesdames et Messieurs les actionnaires sont priés d'assister à

L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra le jeudi 21 juin 2007 à 11.00 heures au siège social avec pour

Ordre du jour:

- Rapport de gestion du Conseil d'Administration,
- Rapport du Commissaire aux Comptes,
- Approbation des comptes annuels au 31 décembre 2006 et affectation des résultats,
- Quitus à donner aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes,
- Nominations statutaires,
- Fixation des émoluments du Commissaire aux Comptes,
- Décision à prendre quant à la poursuite de l'activité de la société.

Pour assister ou être représentés à cette assemblée, Mesdames et Messieurs les actionnaires sont priés de déposer leurs titres cinq jours francs avant l'Assemblée au siège social.

Le Conseil d'Administration.

Référence de publication: 2007052779/755/20.

Hubble Holding S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 11A, boulevard du Prince Henri.

R.C.S. Luxembourg B 97.643.

Messieurs les Actionnaires sont convoqués par le présent avis à

L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra le 22 juin 2007 à 10.00 au siège social de la société, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

- a. rapport du Conseil d'Administration sur l'exercice 2006;
- b. rapport du Commissaire;
- c. lecture et approbation du Bilan et du Compte de Profits et Pertes arrêtés au 31 décembre 2006;
- d. affectation du résultat;
- e. décharge à donner aux Administrateurs et au Commissaire;
- f. divers.

Le Conseil d'Administration.

Référence de publication: 2007052782/45/17.

Hilding S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8009 Strassen, 117, route d'Arlon.
R.C.S. Luxembourg B 100.822.

Messieurs les actionnaires sont convoqués par le présent avis à

L'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE

qui aura lieu lundi 25 juin 2007 à 10.00 heures au siège social de la société, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 2006.
2. Approbation du rapport de gestion et du rapport du commissaire aux comptes.
3. Décharge à donner aux administrateurs et au commissaire aux comptes.
4. Divers.

Le Conseil d'Administration.

Référence de publication: 2007052862/1267/15.

Tirostem S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8009 Strassen, 117, route d'Arlon.
R.C.S. Luxembourg B 87.994.

Messieurs les actionnaires sont convoqués par le présent avis à

L'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE

qui aura lieu mercredi 20 juin 2007 à 10.30 heures au siège social de la société, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 2006.
2. Approbation du rapport de gestion et du rapport du commissaire aux comptes.
3. Décharge à donner aux administrateurs et au commissaire aux comptes.
4. Divers.

Le Conseil d'Administration.

Référence de publication: 2007052863/1267/15.

Alpinvest S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1340 Luxembourg, 3-5, place Winston Churchill.
R.C.S. Luxembourg B 122.465.

Les actionnaires sont priés d'assister à

L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra au siège social 3-5, place Winston Churchill, L-1340 Luxembourg, le 22 juin 2007 à 11.00 heures, pour délibérer sur l'ordre du jour conçu comme suit:

Ordre du jour:

1. Présentation des comptes annuels, du rapport du conseil d'administration et du rapport du commissaire aux comptes pour l'exercice clos au 31 décembre 2006,
2. Approbation des comptes annuels au 31 décembre 2006 et affectation du résultat,

3. Décharge à donner aux administrateurs et au commissaire aux comptes,
4. Nominations statutaires,
5. Divers.

Le Conseil d'Administration.

Référence de publication: 2007052865/833/18.

Valparsa S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 9B, boulevard du Prince Henri.
R.C.S. Luxembourg B 32.998.

Messieurs les actionnaires de la Société Anonyme VALPARSA S.A. sont priés d'assister à
l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra le lundi 18 juin 2007 à 10.00 heures au siège social de la société à Luxembourg, 9B, boulevard du Prince Henri.

Ordre du jour:

1. Rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes.
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 2006.
3. Décharge à donner aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes.
4. Décision à prendre quant aux dispositions de l'article 100 de la loi du 10 août 1915.
5. Divers.

Le Conseil d'Administration.

Référence de publication: 2007052864/750/17.

Pascatelo, Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1340 Luxembourg, 3-5, place Winston Churchill.
R.C.S. Luxembourg B 52.982.

Les actionnaires sont priés d'assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra au siège social 3-5, place Winston Churchill, L-1340 Luxembourg, le 21 juin 2007 à 14.00 heures, pour délibérer sur l'ordre du jour conçu comme suit:

Ordre du jour:

1. Présentation des comptes annuels, du rapport du conseil d'administration et du rapport du commissaire aux comptes pour l'exercice clos au 31 décembre 2006,
2. Approbation des comptes annuels au 31 décembre 2006 et affectation du résultat,
3. Décharge à donner aux administrateurs et au commissaire aux comptes,
4. Nominations statutaires,
5. Divers.

Le Conseil d'Administration.

Référence de publication: 2007052866/833/18.

Elite World, Société Anonyme.

Siège social: L-2210 Luxembourg, 54, boulevard Napoléon 1er.
R.C.S. Luxembourg B 73.844.

The shareholders are convened hereby to attend the

ORDINARY SHAREHOLDERS' MEETING

to be held on June 21, 2007 at 3.00 p.m. in L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, with the following agenda:

Agenda:

1. Management report of the board of directors and report of the statutory auditor.
2. Approval of the annual accounts as of December 31, 2006.
3. Appropriation of results.
4. Discharge to the directors and to the statutory auditor for the performance of their mandate during the related fiscal year.

5. Decrease of the number of directors from 5 to 4.
6. Discharge to the director, Mr Gérald Marie, for the performance of his mandate which has expired and will not be renewed.
7. Reappointment of Mr Andrew Gleesen, Mr Bernard Hennet, Mr Bertrand Hennet and Mr Thomas Röggl, as directors until the end of the statutory general shareholders' meeting of 2013.
8. Reappointment of the public limited company PKF LUXEMBOURG as statutory auditor until the end of the statutory general shareholders' meeting of 2013.
9. Sundry.

The board of directors.

Référence de publication: 2007052869/29/25.

Dharma Investment S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1931 Luxembourg, 25, avenue de la Liberté.

R.C.S. Luxembourg B 73.992.

Les Actionnaires sont priés de bien vouloir assister à:

L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra au siège social de la société en date du 25 juin 2007 à 14.00 heures avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Présentation et acceptation des résolutions prises lors de la réunion du Conseil d'Administration.
2. Présentation et acceptation du rapport du Commissaire aux Comptes.
3. Présentation et approbation des comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2006.
4. Affectation du résultat.
5. Décharge à donner aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes.
6. Elections statutaires.
7. Divers.

Le Conseil d'Administration.

Référence de publication: 2007052867/802/18.

J.C. Investment S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1931 Luxembourg, 25, avenue de la Liberté.

R.C.S. Luxembourg B 74.183.

Les Actionnaires sont priés de bien vouloir assister à

L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra au siège social de la société en date du 26 juin 2007 à 14.00 heures avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Présentation et acceptation des résolutions prises lors de la réunion du Conseil d'Administration.
2. Présentation et acceptation du rapport du Commissaire aux Comptes.
3. Présentation et approbation des comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2006.
4. Affectation du résultat.
5. Décharge à donner aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes.
6. Elections statutaires.
7. Divers.

Le Conseil d'Administration.

Référence de publication: 2007052868/802/18.

Parvest, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-5826 Howald-Hesperange, 33, rue de Gasperich.

R.C.S. Luxembourg B 33.363.

Nous vous prions de bien vouloir assister à

L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

de PARVEST, Société d'Investissement à Capital Variable, qui se tiendra au siège social de la Société, 33, rue de Gasperich, L-5826 Howald-Hesperange, le jeudi 21 juin 2007 à 11.00 heures et qui aura l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Rapports du Conseil d'Administration et du Réviseur d'Entreprises pour l'exercice clos au 28 février 2007.
2. Approbation des comptes annuels arrêtés au 28 février 2007.
3. Affectation des résultats.
4. Quitus aux Administrateurs pour l'accomplissement de leurs mandats.
5. Composition du Conseil d'Administration.
6. Renouvellement du mandat du Réviseur d'Entreprises pour un terme d'un an.
7. Divers.

La présente convocation et un formulaire de procuration sont envoyés à tous les actionnaires nominatifs inscrits au 1^{er} juin 2007.

Pour avoir le droit d'assister ou de se faire représenter à l'Assemblée, les propriétaires d'actions au porteur avec certificat doivent avoir déposé leurs certificats pour le 13 juin 2007 soit au siège social de la Société soit aux guichets des établissements suivants (où des formulaires de procuration sont disponibles):

à Luxembourg:

(Agent Payeur Principal) BNP PARIBAS SECURITIES SERVICES,
Succursale de Luxembourg
33, rue de Gasperich
L-5826 Hesperange

(Agent Payeur) BNP PARIBAS LUXEMBOURG
10A, Boulevard Royal
L-2093 Luxembourg

A cette occasion, les actionnaires au porteur avec certificat sont invités à demander l'échange de leurs actions au porteur avec certificats en actions au porteur inscrites en compte, ou la conversion de leurs actions au porteur avec certificat en actions nominatives, selon leur choix. Ils sont priés d'en informer le guichet de l'établissement auprès duquel ils ont déposé leurs certificats.

Les propriétaires d'actions nominatives et d'actions au porteur inscrites en compte doivent, pour le 13 juin 2007, informer le Conseil d'Administration par écrit (lettre ou représentation) de leur intention d'assister à l'Assemblée.

Le Conseil d'Administration.

Référence de publication: 2007052870/755/38.

Sintex Holding S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2520 Luxembourg, 39, allée Scheffer.

R.C.S. Luxembourg B 57.314.

Le Conseil d'Administration a l'honneur de convoquer Messieurs les actionnaires par le présent avis, à
l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE,

qui aura lieu le 20 juin 2007 à 10.00 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Approbation des rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes.
2. Approbation du bilan et du compte de profits et pertes au 31 décembre 2006, et affectation du résultat.
3. Décharge à donner aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes pour l'exercice de leur mandat au 31 décembre 2006.
4. Nominations statutaires.
5. Divers.

Le Conseil d'Administration.

Référence de publication: 2007052872/1023/17.

Spring Financial Investment S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2520 Luxembourg, 37, allée Scheffer.

R.C.S. Luxembourg B 64.901.

Le Conseil d'Administration a l'honneur de convoquer Messieurs les actionnaires par le présent avis, à

L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui aura lieu le *19 juin 2007* à 11.00 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Approbation des rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes.
2. Approbation du bilan et du compte de profits et pertes au 31 décembre 2006, et affectation du résultat.
3. Décharge à donner aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes pour l'exercice de leur mandat au 31 décembre 2006.
4. Décision sur la continuation de l'activité de la société en relation avec l'article 100 sur la législation des sociétés.
5. Divers.

Le Conseil d'Administration.

Référence de publication: 2007052873/1023/17.

Verdala S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.

R.C.S. Luxembourg B 101.910.

The shareholders are convened hereby to attend the

ORDINARY GENERAL MEETING

of the company, which will be held at the head office, on *June 18, 2007* at 4.00 p.m.

Agenda:

1. Approval of the reports of the Board of Directors and of the Statutory Auditor.
2. Approval of the balance-sheet and profit and loss statement as at December 31, 2006 and allotment of results.
3. Discharge to the Directors and the Statutory Auditor in respect of the carrying out of their duties during the fiscal year ending December 31, 2006.
4. Despite a loss of more than 50% of the capital of the company the shareholders have voted the continuation of the company.
5. Miscellaneous.

The Board of Directors.

Référence de publication: 2007052874/1023/18.

Rawi S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1528 Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.

R.C.S. Luxembourg B 40.316.

Messieurs les actionnaires sont priés de bien vouloir assister à

L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra à l'adresse du siège social, le *21 juin 2007* à 11.00 heures, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Présentation des comptes annuels et des rapports du conseil d'administration et du commissaire aux comptes.
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 2006.
3. Décharge à donner aux administrateurs et au commissaire aux comptes.
4. Divers.

Le Conseil d'Administration.

Référence de publication: 2007052875/534/15.

Binoculus S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 49, boulevard du Prince Henri.

R.C.S. Luxembourg B 31.043.

Messieurs les actionnaires sont priés d'assister à

L'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE

des actionnaires qui se tiendra le 20 juin 2007 à 15.00 heures au siège social à Luxembourg pour délibérer de l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes.
2. Approbation des bilan, compte de pertes et profits et affectation des résultats au 31 décembre 2006.
3. Décharge aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes.
4. Divers.

Le Conseil d'Administration.

Référence de publication: 2007052876/788/16.

C.C.M. (Luxembourg) S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 49, boulevard du Prince Henri.

R.C.S. Luxembourg B 46.996.

Messieurs les actionnaires sont priés d'assister à

L'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE

des actionnaires qui se tiendra le 20 juin 2007 à 10.00 heures au siège social à Luxembourg pour délibérer de l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes
2. Approbation des bilan, compte de pertes et profits et affectation des résultats au 31 décembre 2006
3. Décharge aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes
4. Divers

Le Conseil d'Administration.

Référence de publication: 2007052877/788/16.

Canreal S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 49, boulevard du Prince Henri.

R.C.S. Luxembourg B 26.384.

Messieurs les actionnaires sont priés d'assister à

L'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE

des actionnaires qui se tiendra le 20 juin 2007 à 14.00 heures au siège social à Luxembourg pour délibérer de l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes
2. Approbation des bilan, compte de pertes et profits et affectation des résultats au 31 décembre 2006
3. Décharge aux Administrateurs et au Commissaire aux comptes
4. Divers

Le Conseil d'Administration.

Référence de publication: 2007052878/788/16.

Centauro Participations S.C.A., Société en Commandite par Actions.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 49, boulevard du Prince Henri.

R.C.S. Luxembourg B 60.505.

Messieurs les actionnaires sont priés d'assister à

L'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE

des actionnaires qui se tiendra le 20 juin 2007 à 11.00 heures au siège social à Luxembourg pour délibérer de l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Rapport du gérant et du Conseil des Commissaires
2. Approbation des bilan, compte de pertes et profits et affectation des résultats au 31 décembre 2006

3. Décharge au gérant et aux Commissaires
4. Divers

Le Gérant.

Référence de publication: 2007052879/788/16.

Kegworth S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 49, boulevard du Prince Henri.

R.C.S. Luxembourg B 64.781.

Messieurs les actionnaires sont priés d'assister à

L'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE

des actionnaires qui se tiendra le 20 juin 2007 à 15.00 heures au siège social à Luxembourg pour délibérer de l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes
2. Approbation des bilan, compte de pertes et profits et affectation des résultats au 31 décembre 2006
3. Décharge aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes
4. Divers

Le Conseil d'Administration.

Référence de publication: 2007052880/788/16.

Radix Holding S.A., Société Anonyme,

(anc. Kortisa & Krüger Holding S.A.).

Siège social: L-1724 Luxembourg, 49, boulevard du Prince Henri.

R.C.S. Luxembourg B 19.827.

Messieurs les actionnaires sont priés d'assister à

L'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE

des actionnaires qui se tiendra le 20 juin 2007 à 11.00 heures au siège social à Luxembourg pour délibérer de l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes
2. Approbation des bilan, compte de pertes et profits et affectation des résultats au 31 décembre 2006.
3. Décharge aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes
4. Nominations statutaires
5. Divers

Le Conseil d'Administration.

Référence de publication: 2007052881/788/18.

World Promotion Company S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 49, boulevard du Prince Henri.

R.C.S. Luxembourg B 75.550.

Messieurs les actionnaires sont priés d'assister à

L'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE

des actionnaires qui se tiendra le 20 juin 2007 à 11.00 heures au siège social à Luxembourg pour délibérer de l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes
2. Approbation des bilan, compte de pertes et profits et affectation des résultats aux 31 décembre 2005 et 31 décembre 2006
3. Décharge aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes
4. Délibération et décision sur la dissolution éventuelle de la société conformément à l'article 100 de la loi du 10 août 1915
5. Divers

Le Conseil d'Administration.

Référence de publication: 2007052884/788/19.

Realpart S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 49, boulevard du Prince Henri.

R.C.S. Luxembourg B 82.747.

Messieurs les actionnaires sont convoqués par le présent avis à

L'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE

des actionnaires qui se tiendra le 20 juin 2007 à 11.00 heures au siège social à Luxembourg pour délibérer de l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes.
2. Approbation des bilan, compte de pertes et profits et affectation des résultats au 31 décembre 2006.
3. Décharge aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes.
4. Délibération et décision sur la dissolution éventuelle de la société conformément à l'article 100 de la loi du 10 août 1915.
5. Divers.

Le Conseil d'Administration.

Référence de publication: 2007052882/788/18.

Vibora S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 49, boulevard du Prince Henri.

R.C.S. Luxembourg B 64.797.

Messieurs les actionnaires sont priés d'assister à

L'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE

des actionnaires qui se tiendra le 20 juin 2007 à 15.00 heures au siège social à Luxembourg pour délibérer de l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes
2. Approbation des bilan, compte de pertes et profits et affectation des résultats au 31 décembre 2006
3. Décharge aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes
4. Divers

Le Conseil d'Administration.

Référence de publication: 2007052883/788/16.

Zondor S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 49, boulevard du Prince Henri.

R.C.S. Luxembourg B 64.891.

Messieurs les actionnaires sont priés d'assister à

L'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE

des actionnaires qui se tiendra le 20 juin 2007 à 15.00 heures au siège social à Luxembourg pour délibérer de l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes
2. Approbation des bilan, compte de pertes et profits et affectation des résultats au 31 décembre 2006
3. Décharge aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes
4. Divers

Le Conseil d'Administration.

Référence de publication: 2007052885/788/16.

Byblos Invest Holding S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.
R.C.S. Luxembourg B 17.618.

The shareholders are convened hereby to attend the

ORDINARY MEETING

of the company, which will be held at the head office, on *June 19, 2007* at 11.00 p.m.

Agenda:

1. Approval of the reports of the Board of Directors and of the Statutory Auditor for the year ending 31 December 2006.
2. Approval of the balance-sheet and profit and loss statement as at 31 December 2006, appropriation of the net profit realised in 2006.
3. Transfer of the balance of the special Reserve to the General Reserve.
4. Discharge to the Directors and the Statutory Auditor for carrying out of their duties during the year 2006.
5. Statutory Elections: Election of the Board of Directors.
6. Miscellaneous.

The Board of Directors.

Référence de publication: 2007052886/1023/19.

Fareale S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.
R.C.S. Luxembourg B 89.378.

Le Conseil d'Administration a l'honneur de convoquer Messieurs les actionnaires par le présent avis, à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE,

qui aura lieu le *20 juin 2007* à 15.00 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Approbation des rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes.
2. Approbation du bilan et du compte de profits et pertes au 31 décembre 2006, et affectation du résultat.
3. Décharge à donner aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes pour l'exercice de leur mandat au 31 décembre 2006.
4. Décision sur la continuation de l'activité de la société en relation avec l'article 100 sur la législation des sociétés.
5. Nominations statutaires.
6. Divers.

Le Conseil d'Administration.

Référence de publication: 2007052887/1023/18.

Fidra S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.
R.C.S. Luxembourg B 61.606.

Le Conseil d'Administration a l'honneur de convoquer Messieurs les actionnaires par le présent avis, à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE,

qui aura lieu le *19 juin 2007* à 10.30 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Approbation des rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes.
2. Approbation du bilan et du compte de profits et pertes au 31 décembre 2006, et affectation du résultat.
3. Décharge à donner aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes pour l'exercice de leur mandat au 31 décembre 2006.
4. Décision sur la continuation de l'activité de la société en relation avec l'article 100 sur la législation des sociétés.
5. Divers.

Le Conseil d'Administration.

Référence de publication: 2007052888/1023/17.

Syrval S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2320 Luxembourg, 21, boulevard de la Pétrusse.

R.C.S. Luxembourg B 42.266.

Les actionnaires sont priés d'assister à

L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra au siège social, le mardi 12 juin 2007 à 16.00 heures, pour délibérer sur l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Rapport de gestion du Conseil d'Administration et rapport du Commissaire aux Comptes;
2. Présentation et approbation des comptes annuels au 31 décembre 2006;
3. Décharge aux Administrateurs et au Commissaire aux comptes;
4. Divers.

Le Conseil d'Administration.

Référence de publication: 2007047979/783/15.

SI S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2227 Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.

R.C.S. Luxembourg B 43.009.

Mesdames et Messieurs les actionnaires sont priés d'assister à

L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra le mardi 12 juin 2007 à 15.00 heures au siège social avec pour

Ordre du jour:

- Démission des Administrateurs et nomination de nouveaux administrateurs,
- Démission du Commissaire aux comptes et nomination de son remplaçant,
- Quitus à donner aux Administrateurs et au Commissaire aux comptes,
- Transfert du siège social.

Pour assister ou être représentés à cette assemblée, Mesdames et Messieurs les actionnaires sont priés de déposer leurs titres cinq jours francs avant l'Assemblée au siège social.

Le Conseil d'Administration.

Référence de publication: 2007047992/755/17.

Masai S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.

R.C.S. Luxembourg B 35.859.

Mesdames et Messieurs les actionnaires sont priés d'assister à

L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra le mardi 12 juin 2007 à 15.00 heures au siège social avec pour

Ordre du jour:

- Rapport de gestion du Conseil d'Administration,
- Rapport du Commissaire aux Comptes,
- Approbation des comptes annuels au 31 décembre 2006 et affectation des résultats,
- Quitus à donner aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes,
- Nominations statutaires.

Pour assister ou être représentés à cette assemblée, Mesdames et Messieurs les actionnaires sont priés de déposer leurs titres cinq jours francs avant l'Assemblée au siège social.

Le Conseil d'Administration.

Référence de publication: 2007047993/755/18.

Geosat Holding S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-5753 Frisange, 43, Parc Lésigny.

R.C.S. Luxembourg B 76.995.

Les actionnaires sont invités d'assister à

L'ASSEMBLEE GENERALE

qui se tiendra au siège de la société le 13 juin 2007 à 10.30 heures, pour délibérer sur l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

- Présentation des comptes annuels, du rapport de gestion et du rapport du commissaire aux comptes
- Approbation des comptes annuels au 31 décembre 2006
- Affectation du résultat
- Décharge aux administrateurs et commissaire
- Liquidation: rapport du liquidateur, nominations

suivie d'une

SECONDE ASSEMBLEE GENERALE,

au même endroit, à 14.00 heures, statuant sur la clôture de liquidation

Le Conseil d'Administration.

Référence de publication: 2007047998/1544/19.

General Bâti-Lux S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-9181 Tadler, 2, Todlermillen.

R.C.S. Luxembourg B 100.197.

Mesdames et Messieurs les actionnaires sont priés d'assister à

L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

de la société qui se tiendra au siège social le 11 juin 2007 à 15.00 et qui aura pour ordre du jour:

Ordre du jour:

1. Approbation des comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2005 et affectation des résultats.
2. Approbation des comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2006 et affectation des résultats.
3. Décision relative à la dissolution de la société ou à la poursuites de ses activités.
4. Décharge à accorder aux administrateurs et au commissaire aux comptes pour l'exercice de leur mandat respectif.
5. Divers.

Le Conseil d'Administration.

Référence de publication: 2007048111/607/16.

P.B.I., Procédés et Brevets Industriels S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2241 Luxembourg, 4, rue Tony Neuman.

R.C.S. Luxembourg B 6.128.

Messieurs les actionnaires sont priés d'assister à

L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra le 12 juin 2007 à 14.00 heures au 4, rue Tony Neuman, L-2241 Luxembourg et qui aura pour ordre du jour:

Ordre du jour:

- rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes
- approbation du bilan et du compte de pertes et profits arrêtés au 31 décembre 2006.
- affectation du résultat
- quitus aux Administrateurs et au Commissaire aux comptes
- divers

Le Conseil d'Administration.

Référence de publication: 2007048113/560/17.

Alesia Finance S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 15, boulevard du Prince Henri.
R.C.S. Luxembourg B 77.764.

Messieurs les Actionnaires sont convoqués par le présent avis à

L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra le 12 juin 2007 à 10.00 heures au siège social de la société, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

- a. rapport du Conseil d'Administration sur l'exercice 2006;
- b. rapport du Commissaire;
- c. lecture et approbation du Bilan et du Compte de Profits et Pertes arrêtés au 31 décembre 2006;
- d. affectation du résultat;
- e. décharge à donner aux Administrateurs et au Commissaire;
- f. nominations statutaires;
- g. délibération conformément à l'article 100 de la loi luxembourgeoise sur les sociétés commerciales;
- h. divers.

Le Conseil d'Administration.

Référence de publication: 2007048130/45/19.

Ana Holding, Société Anonyme.

Siège social: L-2227 Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.
R.C.S. Luxembourg B 75.064.

Mesdames et Messieurs les actionnaires sont priés d'assister à

L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra le mercredi 13 juin 2007 à 10.00 heures au siège social avec pour

Ordre du jour:

- Rapport de gestion du Conseil d'Administration,
- Rapport du Commissaire aux Comptes,
- Approbation des comptes annuels au 31 décembre 2006 et affectation des résultats,
- Quitus à donner aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes,
- Nominations statutaires,
- Fixation des émoluments du Commissaire aux Comptes,
- Décision à prendre quant à la poursuite de l'activité de la société.

Pour assister ou être représentés à cette assemblée, Mesdames et Messieurs les actionnaires sont priés de déposer leurs titres cinq jours francs avant l'Assemblée au siège social.

Le Conseil d'Administration.

Référence de publication: 2007048132/755/20.

Allianz Global Investors Fund II, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-2633 Senningerberg, 6A, route de Trèves.
R.C.S. Luxembourg B 117.659.

Die Anteilhaber des ALLIANZ GLOBAL INVESTORS FUND II SICAV («die Gesellschaft») werden hiermit zur
JAHRESHAUPTVERSAMMLUNG

eingeladen, die am 12. Juni 2007 um 11.15 Uhr in den Geschäftsräumen der Gesellschaft, 6A, route de Trèves, L-2633 Senningerberg, Luxemburg, stattfindet.

Tagesordnung:

1. Genehmigung der Berichte des Verwaltungsrats und des Abschlussprüfers sowie Feststellung des Jahresabschlusses inkl. der Ertragsverwendung für das am 31. Dezember 2006 abgelaufene Geschäftsjahr.
2. Entlastung der Verwaltungsratsmitglieder für das am 31. Dezember 2006 abgelaufene Geschäftsjahr.
3. Wiederwahl von Herrn Wilfried Siegmund als Verwaltungsratsmitglied
4. Ko-Optierung von Herrn Michael Peters sowie Herrn Dr. Dirk Klee als Verwaltungsratsmitglieder

5. Wiederwahl von PwC S.à r.l., Luxemburg, als Abschlussprüfer.
6. Entscheidung über sonstige Geschäftsangelegenheiten, die vor der Jahreshauptversammlung ggf. noch anfallen.

Die Anwesenheit einer Mindestanzahl von Anteilhabern ist nicht erforderlich. Beschlüsse werden mit einfacher Mehrheit der anwesenden oder vertretenen Anteile gefasst.

Zur Teilnahme an der Jahreshauptversammlung und zur Ausübung des Stimmrechts sind diejenigen Anteilhaber berechtigt, die bis spätestens 48 Stunden vor Beginn der Jahreshauptversammlung die Depotbestätigung eines Kreditinstituts bei der Gesellschaft vorlegen, aus der hervorgeht, dass die Anteile bis zur Beendigung der Jahreshauptversammlung gesperrt gehalten werden. Anteilhaber können sich auch durch eine Person vertreten lassen, die hierzu bevollmächtigt ist. Vollmachtsformulare sind am Sitz der Gesellschaft erhältlich.

Senningerberg, im Mai 2007.

Der Verwaltungsrat.

Référence de publication: 2007048678/755/26.

Carestin S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2730 Luxembourg, 67, rue Michel Welter.

R.C.S. Luxembourg B 56.396.

Mesdames et Messieurs les Actionnaires de la société anonyme CARESTIN SA, prédésignée, sont convoqués à
l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE

de ladite société anonyme qui se tiendra le lundi 11 juin 2007 à 15.00 heures au siège social sis à L-2730 Luxembourg, 67, rue Michel Welter, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

- rapport de gestion et rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels au 31 décembre 2006
- approbation des comptes annuels au 31 décembre 2006
- allocation du résultat pour la période s'achevant le 31 décembre 2006
- quitus aux administrateurs
- quitus au commissaire aux comptes
- décision à prendre dans le cadre des dispositions de l'article 100 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales
- pouvoirs à donner
- questions diverses

Le Conseil d'Administration.

Référence de publication: 2007048133/7430/21.

Farad International S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1222 Luxembourg, 2-4, rue Beck.

R.C.S. Luxembourg B 80.587.

Les actionnaires sont convoqués par le présent avis à

l'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE

qui aura lieu le 11 juin 2007 à 9.00 heures aux 2-4, rue Beck à Luxembourg, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Rapport de gestion du Conseil d'Administration et rapport du commissaire aux comptes.
2. Nominations statutaires.
3. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 2006.
4. Décharge aux administrateurs et au commissaire aux comptes.
5. Distribution d'un dividende aux actionnaires.
6. Divers.

Le Conseil d'Administration.

Référence de publication: 2007048273/6218/17.

Financial Investments Company S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1528 Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.

R.C.S. Luxembourg B 112.560.

Messieurs les actionnaires sont priés de bien vouloir assister à

L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra le 12 juin 2007 à 10.00 heures au siège social avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Présentation des comptes annuels et des rapports du conseil d'administration et du commissaire aux comptes.
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 2006.
3. Décharge à donner aux administrateurs et au commissaire aux comptes.
4. Nominations statutaires.
5. Divers.

Le Conseil d'Administration.

Référence de publication: 2007048287/534/16.

Lionos S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 11A, boulevard du Prince Henri.

R.C.S. Luxembourg B 106.543.

Messieurs les Actionnaires sont convoqués par le présent avis à

L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra le 13 juin 2007 à 16.00 heures au siège social de la société, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

- a. rapport du Conseil d'Administration sur l'exercice 2006;
- b. rapport du Commissaire;
- c. lecture et approbation du Bilan et du Compte de Profits et Pertes arrêtés au 31 décembre 2006;
- d. affectation du résultat;
- e. décharge à donner aux Administrateurs et au Commissaire;
- f. divers.

Le Conseil d'Administration.

Référence de publication: 2007048274/45/17.

Desalline S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1528 Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.

R.C.S. Luxembourg B 49.195.

Messieurs les actionnaires sont priés de bien vouloir assister à

L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra le 13 juin 2007 à 9.30 heures au siège social avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Présentation des comptes annuels et des rapports du conseil d'administration et du commissaire aux comptes.
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 2006.
3. Décharge à donner aux administrateurs et au commissaire aux comptes.
4. Divers.

Le Conseil d'Administration.

Référence de publication: 2007048286/534/15.

Locafer S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1528 Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.

R.C.S. Luxembourg B 9.595.

Messieurs les actionnaires sont priés de bien vouloir assister à

L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra le 12 juin 2007 à 14.00 heures au siège social avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Présentation des comptes annuels et des rapports du conseil d'administration et du commissaire aux comptes.
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 2006.

3. Décharge à donner aux administrateurs et au commissaire aux comptes.
4. Divers.

Le Conseil d'Administration.

Référence de publication: 2007048288/534/15.

Nek Holding S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1528 Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.
R.C.S. Luxembourg B 93.811.

Messrs shareholders are hereby convened to attend the

STATUTORY GENERAL MEETING

which is going to be held at the address of the registered office, on *June 13, 2007* at 14.00 o'clock, with the following agenda:

Agenda:

1. Submission of the annual accounts and of the reports of the board of directors and of the statutory auditor.
2. Approval of the annual accounts and allocation of the results as at December 31, 2006.
3. Discharge to the directors and to the statutory auditor.
4. Miscellaneous.

The Board of Directors.

Référence de publication: 2007048289/534/16.

Outre-Mer Invest S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1528 Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.
R.C.S. Luxembourg B 59.166.

Messieurs les actionnaires sont priés de bien vouloir assister à

L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra le *11 juin 2007* à 14.00 heures au siège social avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Présentation des comptes annuels et des rapports du conseil d'administration et du commissaire aux comptes.
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 2006.
3. Décision à prendre en vertu de l'article 100 de la loi sur les sociétés commerciales.
4. Décharge à donner aux administrateurs et au commissaire aux comptes.
5. Divers.

Le Conseil d'Administration.

Référence de publication: 2007048290/534/16.

Sofindex, Société Anonyme.

Siège social: L-1528 Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.
R.C.S. Luxembourg B 43.380.

Die Aktionäre werden hiermit zur

ORDENTLICHEN GENERALVERSAMMLUNG

der Gesellschaft eingeladen, die am *11. Juni 2007* um 10.00 Uhr, an der Adresse des Gesellschaftssitzes, mit folgender Tagesordnung stattfindet:

Tagesordnung:

1. Vorlage des Jahresabschlusses und der Berichte des Verwaltungsrates und des Aufsichtskommissars.
2. Genehmigung des Jahresabschlusses sowie Ergebniszuweisung per 31. Dezember 2006.
3. Entlastung des Verwaltungsrates und des Aufsichtskommissars.
4. Verschiedenes.

Der Verwaltungsrat.

Référence de publication: 2007048291/534/16.

Eider, Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1340 Luxembourg, 3-5, place Winston Churchill.
R.C.S. Luxembourg B 59.088.

Les actionnaires sont priés d'assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra au siège social 3-5, place Winston Churchill, L-1340 Luxembourg, le 13 juin 2007 à 14.00 heures, pour délibérer sur l'ordre du jour conçu comme suit:

Ordre du jour:

1. Présentation des comptes annuels, du rapport du conseil d'administration et du rapport du commissaire aux comptes pour l'exercice clos au 31 décembre 2006,
2. Approbation des comptes annuels au 31 décembre 2006 et affectation du résultat,
3. Décharge à donner aux administrateurs et au commissaire aux comptes,
4. Nominations statutaires,
5. Divers

Le Conseil d'administration.

Référence de publication: 2007048670/833/18.

Interval, Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1340 Luxembourg, 3-5, place Winston Churchill.
R.C.S. Luxembourg B 39.661.

Les actionnaires sont priés d'assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra au siège social 3-5, place Winston Churchill, L-1340 Luxembourg, le 12 juin 2007 à 11.00 heures, pour délibérer sur l'ordre du jour conçu comme suit:

Ordre du jour:

1. Présentation des comptes annuels, du rapport du conseil d'administration et du rapport du commissaire aux comptes pour l'exercice clos au 31 décembre 2006,
2. Approbation des comptes annuels au 31 décembre 2006 et affectation du résultat,
3. Décharge à donner aux administrateurs et au commissaire aux comptes,
4. Nominations statutaires,
5. Divers

Le Conseil d'administration.

Référence de publication: 2007048671/833/18.

Osdi, Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2241 Luxembourg, 4, rue Tony Neuman.
R.C.S. Luxembourg B 13.416.

Messieurs les actionnaires sont priés d'assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra le 12 juin 2007 à 13.30 heures au 4, rue Tony Neuman L-2241 Luxembourg et qui aura pour ordre du jour:

Ordre du jour:

- rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes
- approbation du bilan et du compte pertes et profits arrêtés au 31 décembre 2006
- affectation du résultat
- quitus aux Administrateurs et au Commissaire aux comptes
- nominations statutaires
- divers

Le Conseil d'Administration.

Référence de publication: 2007048676/560/18.

Stratège S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2241 Luxembourg, 4, rue Tony Neuman.
R.C.S. Luxembourg B 43.308.

Messieurs les actionnaires sont priés d'assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra le 11 juin 2007 à 17.00 heures au 4, rue Tony Neuman L-2241 Luxembourg et qui aura pour ordre du jour:

Ordre du jour:

- rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes
- approbation du bilan et du compte pertes et profits arrêtés au 31 décembre 2006
- affectation du résultat
- quitus aux Administrateurs et au Commissaire aux comptes
- nominations statutaires
- divers

Le Conseil d'Administration.

Référence de publication: 2007048677/560/18.

Dresdner Euro Money Management, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-2633 Senningerberg, 6A, route de Trèves.
R.C.S. Luxembourg B 48.370.

Die Anteilhaber der DRESDNER EURO MONEY MANAGEMENT SICAV (die «Gesellschaft») werden hiermit zur
JAHRESHAUPTVERSAMMLUNG

eingeladen, die am 12. Juni 2007 um 10.45 Uhr, in den Geschäftsräumen der Gesellschaft, 6A, route de Trèves, L-2633 Senningerberg, stattfindet.

Tagesordnung:

1. Genehmigung der Berichte des Verwaltungsrats und des Abschlussprüfers sowie Feststellung des Jahresabschlusses inkl. der Ertragsverwendung für das am 31. Dezember 2006 abgelaufene Geschäftsjahr.
2. Entlastung der Verwaltungsratsmitglieder für das am 31. Dezember 2006 abgelaufene Geschäftsjahr.
3. Wiederwahl von Herrn Jean-Christoph Arntz als Verwaltungsratsmitglied.
4. Ko-optierung von Herrn Michael Peters und Herrn Dr. Dirk Klee als Verwaltungsratsmitglieder.
5. Wiederwahl von KPMG AUDIT, Luxemburg, als Abschlussprüfer.
6. Entscheidung über sonstige Geschäftsangelegenheiten, die vor der Jahreshauptversammlung ggf. noch anfallen.

Die Anwesenheit einer Mindestanzahl von Anteilhabern ist nicht erforderlich. Beschlüsse werden mit einfacher Mehrheit der anwesenden oder vertretenen Anteile gefasst.

Zur Teilnahme an der Jahreshauptversammlung und zur Ausübung des Stimmrechts sind diejenigen Anteilhaber berechtigt, die bis spätestens 48 Stunden vor Beginn der Jahreshauptversammlung die Depotbestätigung eines Kreditinstituts bei der Gesellschaft vorlegen, aus der hervorgeht, dass die Anteile bis zur Beendigung der Jahreshauptversammlung gesperrt gehalten werden. Anteilhaber können sich auch von einer Person vertreten lassen, die hierzu schriftlich bevollmächtigt ist. Vollmachtsformulare sind am Sitz der Gesellschaft erhältlich.

Senningerberg, Mai 2007.

Der Verwaltungsrat .

Référence de publication: 2007048680/755/26.

Edelwhite, Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1340 Luxembourg, 3-5, place Winston Churchill.
R.C.S. Luxembourg B 40.402.

Les actionnaires sont priés d'assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra au siège social 3-5, place Winston Churchill, L-1340 Luxembourg, le 12 juin 2007 à 10.00 heures, pour délibérer sur l'ordre du jour conçu comme suit:

Ordre du jour:

1. Présentation des comptes annuels, du rapport du conseil d'administration et du rapport du commissaire aux comptes pour l'exercice clos au 31 décembre 2006,

2. Approbation des comptes annuels au 31 décembre 2006 et affectation du résultat,
3. Décharge à donner aux administrateurs et au commissaire aux comptes,
4. Nominations statutaires,
5. Divers.

Le Conseil d'administration.

Référence de publication: 2007048689/833/18.

Dresdner Portfolio Management, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-2633 Senningerberg, 6A, route de Trèves.

R.C.S. Luxembourg B 41.022.

Die Anteilhaber der DRESDNER PORTFOLIO MANAGEMENT SICAV (die «Gesellschaft») werden hiermit zur
JAHRESHAUPTVERSAMMLUNG

eingeladen, die am 12. Juni 2007 um 11.00 Uhr, in den Geschäftsräumen der Gesellschaft, 6A, route de Trèves, L-2633 Senningerberg, stattfindet.

Tagesordnung:

1. Genehmigung der Berichte des Verwaltungsrats und des Abschlussprüfers sowie Feststellung des Jahresabschlusses inkl. der Ertragsverwendung für das am 31. Dezember 2006 abgelaufene Geschäftsjahr.
2. Entlastung der Verwaltungsratsmitglieder für das am 31. Dezember 2006 abgelaufene Geschäftsjahr.
3. Wiederwahl von Herrn Jean-Christoph Arntz als Verwaltungsratsmitglied.
4. Ko-optierung von Herrn Michael Peters und Herrn Dr. Dirk Klee als Verwaltungsratsmitglieder.
5. Wiederwahl von KPMG AUDIT, Luxemburg, als Abschlussprüfer.
6. Entscheidung über sonstige Geschäftsangelegenheiten, die vor der Jahreshauptversammlung ggf. noch anfallen.

Die Anwesenheit einer Mindestanzahl von Anteilhabern ist nicht erforderlich. Beschlüsse werden mit einfacher Mehrheit der anwesenden oder vertretenen Anteile gefasst.

Zur Teilnahme an der Jahreshauptversammlung und zur Ausübung des Stimmrechts sind diejenigen Anteilhaber berechtigt, die bis spätestens 48 Stunden vor Beginn der Jahreshauptversammlung die Depotbestätigung eines Kreditinstituts bei der Gesellschaft vorlegen, aus der hervorgeht, dass die Anteile bis zur Beendigung der Jahreshauptversammlung gesperrt gehalten werden. Anteilhaber können sich auch von einer Person vertreten lassen, die hierzu schriftlich bevollmächtigt ist. Vollmachtsformulare sind am Sitz der Gesellschaft erhältlich.

Senningerberg, Mai 2007.

Der Verwaltungsrat.

Référence de publication: 2007048681/755/26.

Gofinco Holding S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 9B, boulevard du Prince Henri.

R.C.S. Luxembourg B 69.850.

Messieurs les actionnaires de la Société Anonyme GOFINCO HOLDING S.A. sont priés d'assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra le lundi, 11 juin 2007 à 11.00 heures au siège social de la société à Luxembourg, 9B, boulevard du Prince Henri.

Ordre du jour:

1. Rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes.
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 2006.
3. Décharge à donner aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes.
4. Divers.

Le Conseil d'Administration.

Référence de publication: 2007049251/750/16.

Bio-Products and Bio-Engineering S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 49, boulevard du Prince Henri.

R.C.S. Luxembourg B 55.891.

Messieurs les actionnaires sont priés d'assister à

L'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE

des actionnaires qui se tiendra le *11 juin 2007* à 11.00 heures au siège social à Luxembourg pour délibérer de l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Rapport du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes
2. Approbation des bilan, compte de pertes et profits et affectation des résultats aux 31 décembre 2005 et 31 décembre 2006
3. Décharge aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes
4. Divers

Le Conseil d'Administration.

Référence de publication: 2007049266/788/17.

Derval S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 49, boulevard du Prince Henri.

R.C.S. Luxembourg B 55.847.

Messieurs les actionnaires sont priés d'assister à

L'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE

des actionnaires qui se tiendra le *11 juin 2007* à 11.00 heures au siège social à Luxembourg pour délibérer de l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Rapport du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes
2. Approbation des bilan, compte de pertes et profits et affectation des résultats au 31 décembre 2006
3. Décharge aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes
4. Décision à prendre conformément à l'article 100 de la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales
5. Divers

Le Conseil d'Administration.

Référence de publication: 2007049267/788/17.

Sigma Fund, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 11, rue Aldringen.

R.C.S. Luxembourg B 50.828.

The Shareholders are hereby invited to attend the

ANNUAL GENERAL MEETING

which will be held at the registered office on *June 11, 2007* at 11.00 a.m. with the following agenda:

Agenda:

1. Reports of the Board of Directors and of the Authorised Independent Auditor.
2. Approval of the annual accounts as at December 31, 2006 and allocation of the results.
3. Discharge to the Directors and to the Authorised Independent Auditor.
4. Director's fees.
5. Statutory appointments.
6. Miscellaneous.

The shareholders are advised that no quorum is required for the items of the agenda. Proxies are available at the registered office of the Sicav.

In order to attend this meeting, the bearer shareholders have to deposit their shares at least on *June 8, 2006* with KREDIETBANK S.A. LUXEMBOURGEOISE, 43, boulevard Royal, L-2955 Luxembourg.

The Board of Directors.

Référence de publication: 2007049269/755/21.

Aurikel International S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1258 Luxembourg, 6, rue Jean-Pierre Brasseur.

R.C.S. Luxembourg B 41.073.

Les actionnaires sont priés d'assister à

L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra au 6 rue Jean-Pierre Brasseur L-1258 Luxembourg, le 11 juin 2007 à 10.00 heures, pour délibération sur l'ordre du jour conçu comme suit:

Ordre du jour:

1. Présentation des comptes annuels, du rapport de gestion du Conseil d'Administration et du rapport du Commissaire aux comptes
2. Approbation des comptes au 31 décembre 2006
3. Affectation du résultat
4. Décharge à donner aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes
5. Divers

Le Conseil d'Administration.

Référence de publication: 2007049482/1212/18.

Degroof Bonds, Société d'Investissement à Capital Variable,

(anc. Demeter).

Siège social: L-2453 Luxembourg, 12, rue Eugène Ruppert.

R.C.S. Luxembourg B 22.421.

L'an deux mille sept, le trois mai.

Par-devant Maître Gérard Lecuit, notaire de résidence à Luxembourg.

S'est réunie:

L'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme DEMETER, une société d'investissement à capital variable, avec siège social à Luxembourg, constituée suivant acte notarié en date du 18 janvier 1985, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations numéro 42 du 12 février 1985. Les statuts ont été modifiés pour la dernière fois suivant acte notarié en date du 13 octobre 2005, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations numéro 1144 du 3 novembre 2005.

L'assemblée est ouverte sous la présidence de Monsieur Jean-Michel Gelhay, directeur, demeurant professionnellement à Luxembourg,

qui désigne comme secrétaire Mademoiselle Martine Vermeersch, employée privée, demeurant professionnellement à Luxembourg.

L'assemblée choisit comme scrutateur Mademoiselle Maria Mento, employée privée, demeurant professionnellement à Luxembourg.

Le bureau ainsi constitué, le Président expose et prie le notaire instrumentant d'acter :

I.- Que la présente assemblée générale extraordinaire a pour ordre du jour:

- Modification de l'article 1^{er} des statuts de la Société afin de changer la dénomination sociale de ladite Société en DEGROOF BONDS;

- Divers.

II.- Que la présente assemblée générale a été convoquée par des avis contenant l'ordre du jour et publiés :

- dans le «d'Wort» et dans le «Tageblatt» le 30 mars 2007 et le 14 avril 2007,

- dans le Mémorial, Recueil C numéro 489 du 30 mars 2007 et C numéro 608 du 14 avril 2007,

- dans «L'Echo» le 30 mars 2007 et le 14 avril 2007,

- dans «De Tijd» le 30 mars 2007 et le 14 avril 2007,

- dans le «Het Financieele Dagblad» le 30 mars 2007 et le 14 avril 2007.

Les extraits afférents ont été mis à la disposition de l'assemblée.

III.- Que les actionnaires présents ou représentés, les mandataires des actionnaires représentés, ainsi que le nombre d'actions qu'ils détiennent sont indiqués sur une liste de présence. Cette liste de présence, après avoir été signée ne varietur par les actionnaires présents, les mandataires des actionnaires représentés ainsi que par les membres du bureau et le notaire instrumentant, restera annexée au présent procès-verbal pour être soumise avec lui à la formalité de l'enregistrement.

Resteront pareillement annexées aux présentes les procurations des actionnaires représentés, après avoir été signées ne varietur par les comparants et le notaire instrumentant.

IV.- Il résulte de la liste de présence prémentionnée que sur les 9.093.441 actions actuellement en circulation, 13.355 actions sont dûment représentées à la présente assemblée.

Une première assemblée ayant le même ordre du jour, tenue devant le notaire instrumentant en date du 26 mars 2007 n'a pu délibérer valablement pour défaut de quorum de présence.

La présente assemblée peut donc délibérer valablement quelle que soit la portion du capital représentée.

L'assemblée générale, après avoir délibéré, prend à l'unanimité des voix la résolution suivante :

Résolution unique

L'assemblée générale décide de modifier la dénomination de la société en DEGROOF BONDS, de sorte que l'article 1^{er} des statuts aura désormais la teneur suivante:

«Art. 1^{er}. Forme et dénomination. Il existe entre les actionnaires existants et tous ceux qui deviendront actionnaires par la suite, une société constituée sous la forme d'une société anonyme sous le régime d'une société d'investissement à capital variable (SICAV) régie par la partie I de la loi du 20 décembre 2002 concernant les organismes de placement collectif (ci-après la «Loi») sous la dénomination de DEGROOF BONDS (ci-après la «Société»).»

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, ceux-ci ont signé avec le notaire le présent acte.

Signé: J.-M. Gelhay, M. Vermeersch, M. Mento, G. Lecuit.

Enregistré à Luxembourg, le 8 mai 2007, LAC/2007/7459. - Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): F. Sandt.

Pour copie conforme délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 15 mai 2007.

G. Lecuit.

Référence de publication: 2007051994/220/61.

(070062816) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 mai 2007.

Degroof Monetary, Société d'Investissement à Capital Variable,

(anc. Aqua).

Siège social: L-2453 Luxembourg, 12, rue Eugène Ruppert.

R.C.S. Luxembourg B 26.279.

—
STATUTS

L'an deux mille sept, le trois mai.

Par-devant Maître Gérard Lecuit, notaire de résidence à Luxembourg.

S'est réunie:

L'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme AQUA, une société d'investissement à capital variable, avec siège social à Luxembourg, constituée suivant acte notarié en date du 7 juillet 1987, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations numéro 274 du 5 octobre 1987. Les statuts ont été modifiés pour la dernière fois suivant acte notarié en date du 12 mars 2004, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations numéro 345 du 27 mars 2004.

L'assemblée est ouverte sous la présidence de Monsieur Jean-Michel Gelhay, directeur, demeurant professionnellement à Luxembourg,

qui désigne comme secrétaire Mademoiselle Martine Vermeersch, employée privée, demeurant professionnellement à Luxembourg.

L'assemblée choisit comme scrutateur Mademoiselle Maria Mento, employée privée, demeurant professionnellement à Luxembourg.

Le bureau ainsi constitué, le Président expose et prie le notaire instrumentant d'acter :

I.- Que la présente assemblée générale extraordinaire a pour ORDRE DU JOUR:

- Modification de l'article 1^{er} des statuts de la Société afin de changer la dénomination sociale de ladite Société en DEGROOF MONETARY.

II.- Que la présente assemblée générale a été convoquée par des avis contenant l'ordre du jour et publiés :

- dans le «d'Wort» et dans le «Tageblatt» le 30 mars 2007 et le 14 avril 2007,

- dans le Mémorial, Recueil C numéro 489 du 30 mars 2007 et C numéro 608 du 14 avril 2007,

- dans «L'Echo» le 30 mars 2007 et le 14 avril 2007,

- dans «De Tijd» le 30 mars 2007 et le 14 avril 2007,

- dans le «Het Financieele Dagblad» le 30 mars 2007 et le 14 avril 2007.

Les extraits afférents ont été mis à la disposition de l'assemblée.

III.- Que les actionnaires présents ou représentés, les mandataires des actionnaires représentés, ainsi que le nombre d'actions qu'ils détiennent sont indiqués sur une liste de présence. Cette liste de présence, après avoir été signée ne varietur par les actionnaires présents, les mandataires des actionnaires représentés ainsi que par les membres du bureau

et le notaire instrumentant, restera annexée au présent procès-verbal pour être soumise avec lui à la formalité de l'enregistrement.

Resteront pareillement annexées aux présentes les procurations des actionnaires représentés, après avoir été signées ne varietur par les comparants et le notaire instrumentant.

IV.- Il résulte de la liste de présence prémentionnée que sur les 302.084 actions actuellement en circulation, 185.216 actions sont dûment représentées à la présente assemblée.

Une première assemblée ayant le même ordre du jour, tenue devant le notaire instrumentant en date du 26 mars 2007 n'a pu délibérer valablement pour défaut de quorum de présence.

La présente assemblée peut donc délibérer valablement quelle que soit la portion du capital représentée.

L'assemblée générale, après avoir délibéré, prend à l'unanimité des voix la résolution suivante :

Résolution unique

L'assemblée générale décide de modifier la dénomination de la société en DEGROOF MONETARY, de sorte que l'article 1 des statuts aura désormais la teneur suivante :

«Art. 1^{er}. Dénomination. Il existe entre les actionnaires existants et tous ceux qui deviendront actionnaires par la suite une société constituée sous la forme d'une société anonyme sous le régime d'une société d'investissement à capital variable (SICAV) sous la dénomination DEGROOF MONETARY (ci-après la Société).»

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, ceux-ci ont signé avec le notaire le présent acte.

Signé: J.-M. Gelhay, M. Vermeersch, M. Mento, G. Lecuit.

Enregistré à Luxembourg, le 8 mai 2007, LAC/2007/7457. - Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): F. Sandt.

Pour copie conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 15 mai 2007.

G. Lecuit.

Référence de publication: 2007051997/220/60.

(070062983) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 mai 2007.

Degroof Global, Société d'Investissement à Capital Variable,

(anc. Isis).

Siège social: L-2453 Luxembourg, 12, rue Eugène Ruppert.

R.C.S. Luxembourg B 24.822.

L'an deux mille sept, le trois mai.

Par-devant Maître Gérard Lecuit, notaire de résidence à Luxembourg.

S'est réunie:

L'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme ISIS, une société d'investissement à capital variable, avec siège social à Luxembourg, constituée suivant acte notarié en date du 26 septembre 1986, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations numéro 296 du 21 octobre 1986. Les statuts ont été modifiés pour la dernière fois suivant acte notarié en date du 25 juillet 2005, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations numéro 798 du 11 août 2005.

L'assemblée est ouverte sous la présidence de Monsieur Jean-Michel Gelhay, directeur, demeurant professionnellement à Luxembourg,

qui désigne comme secrétaire Mademoiselle Martine Vermeersch, employée privée, demeurant professionnellement à Luxembourg.

L'assemblée choisit comme scrutateur Mademoiselle Maria Mento, employée privée, demeurant professionnellement à Luxembourg.

Le bureau ainsi constitué, le Président expose et prie le notaire instrumentant d'acter :

I.- Que la présente assemblée générale extraordinaire a pour ordre du jour:

- Modification de l'article 1^{er} des statuts de la Société afin de changer la dénomination sociale de ladite Société en DEGROOF GLOBAL;

- Modification de l'article 24 des statuts de la Société afin de fixer la date de la tenue de l'assemblée générale annuelle des actionnaires de la Société au dernier mardi du mois de juillet à 11.00 heures;

- Divers.

II.- Que la présente assemblée générale a été convoquée par des avis contenant l'ordre du jour et publiés :

- dans le «d'Wort» et dans le Tageblatt le 30 mars 2007 et le 14 avril 2007,

- dans le Mémorial, Recueil C numéro 489 du 30 mars 2007 et C numéro 608 du 14 avril 2007,
- dans «L'Echo» le 30 mars 2007 et le 14 avril 2007,
- dans «De Tijd» le 30 mars 2007 et le 14 avril 2007,
- dans le «Het Financieele Dagblad» le 30 mars 2007 et le 14 avril 2007.

Les extraits afférents ont été mis à la disposition de l'assemblée.

III.- Que les actionnaires présents ou représentés, les mandataires des actionnaires représentés, ainsi que le nombre d'actions qu'ils détiennent sont indiqués sur une liste de présence. Cette liste de présence, après avoir été signée ne varietur par les actionnaires présents, les mandataires des actionnaires représentés ainsi que par les membres du bureau et le notaire instrumentant, restera annexée au présent procès-verbal pour être soumise avec lui à la formalité de l'enregistrement.

Resteront pareillement annexées aux présentes les procurations des actionnaires représentés, après avoir été signées ne varietur par les comparants et le notaire instrumentant.

IV.- Il résulte de la liste de présence prémentionnée que sur les 39.487.942 actions actuellement en circulation, 8.201.412 actions sont dûment représentées à la présente assemblée.

Une première assemblée ayant le même ordre du jour, tenue devant le notaire instrumentant en date du 26 mars 2007 n'a pu délibérer valablement pour défaut de quorum de présence.

La présente assemblée peut donc délibérer valablement quelle que soit la portion du capital représentée.

L'assemblée générale, après avoir délibéré, prend à l'unanimité des voix les résolutions suivantes :

Première résolution

L'assemblée générale décide de modifier la dénomination de la société en DEGROOF GLOBAL, de sorte que l'article 1 des statuts aura désormais la teneur suivante :

«Art. 1^{er}. Forme et dénomination. Il existe entre les actionnaires existants et tous ceux qui deviendront actionnaires par la suite, une société constituée sous la forme d'une société anonyme sous le régime d'une société d'investissement à capital variable (SICAV) régie par la partie I de la loi du 20 décembre 2002 concernant les organismes de placement collectif (ci-après la Loi) sous la dénomination de DEGROOF GLOBAL (ci-après la «Société».)»

Deuxième résolution

L'assemblée générale décide de modifier la date de l'assemblée générale annuelle des actionnaires du troisième mardi du mois de juin à 11.00 heures, au dernier mardi du mois de juillet à 11.00 heures.

Par conséquent, l'assemblée générale décide de modifier l'article 24 alinéa deux des statuts, qui aura désormais la teneur suivante:

« **Art. 24. Assemblées générales (alinéa 2).** L'assemblée générale annuelle se réunit dans la Ville de Luxembourg, à l'endroit indiqué dans les avis de convocation, le dernier mardi du mois de juillet à 11.00 heures.»

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, ceux-ci ont signé avec le notaire le présent acte.

Signé J.-M. Gelhay, M. Vermeersch, M. Mento, G. Lecuit.

Enregistré à Luxembourg, le 8 mai 2007, LAC/2007/7460. - Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): F. Sandt.

Pour copie conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 15 mai 2007.

G. Lecuit.

Référence de publication: 2007052004/220/70.

(070062745) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 mai 2007.

Degroof Alternative, Société d'Investissement à Capital Variable,

(anc. Saiv Sicav).

Siège social: L-2453 Luxembourg, 12, rue Eugène Ruppert.

R.C.S. Luxembourg B 113.782.

In the year two thousand seven, on the third day of May.

Before Us, Maître Gérard Lecuit, notary residing in Luxembourg.

Was held an Extraordinary General Meeting of shareholders of SAIV SICAV, investment company with variable share capital («société d'investissement à capital variable»), having its registered office in Luxembourg, constituted by a notarial deed on January 20, 2006, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, number 375 of February 20, 2006.

The meeting was opened by Mr Jean-Michel Gelhay, director, residing professionally in Luxembourg, being in the chair,

who appointed as secretary Ms Martine Vermeersch, employee, residing professionally in Luxembourg.

The meeting elected as scrutineer Ms Maria Mento, employee, residing professionally in Luxembourg.

The board of the meeting having thus been constituted, the chairman declared and requested the notary to state that:

I. The agenda of the meeting is the following:

- Amendment of the article 1 of the Articles of Incorporation of the SICAV in order to change the denomination of the SICAV into DEGROOF ALTERNATIVE.

II. The present extraordinary general meeting has been convened by notices containing the agenda and published:

- in the «d'Wort» on March 30, 2007 and April 16, 2007;
- in the Mémorial, Recueil C number 489 of March 30, 2007 and C number 614 of April 16, 2007;
- in the Tageblatt on March 30, 2007 and April 16, 2007.

The relevant excerpts are at the disposal of the meeting.

III. The shareholders present or represented, the proxy holders of the represented shareholders and the number of their shares are shown on an attendance list; this attendance list, signed by the shareholders, the proxy holders of the represented shareholders, the board of the meeting and the undersigned notary, will remain annexed to the present deed.

The proxies of the represented shareholders will also remain annexed to the present deed.

IV. It appears from the attendance list mentioned hereabove, that out of 2,053,956.587 shares actually outstanding, 31,265 shares are duly represented at the present general meeting.

A first meeting with the same agenda dated on March 26, 2007, before the undersigned notary has not been validly constituted and has accordingly not been authorized to deliberate failing the required quorum.

The present meeting can validly decide on all the items of the agenda whatever the proportion of the represented capital may be.

After the foregoing has been approved by the meeting, the meeting unanimously took the following resolution:

Sole resolution

The general meeting decides to change the name of the company into DEGROOF ALTERNATIVE.

The general meeting decides the subsequent amendment of the article 1 of the articles of incorporation, which will henceforth have the following wording:

«Art. 1. Name. There exists among the subscribers and all those who may become owners of shares hereafter issued, a public limited company (société anonyme) qualifying as an investment company with variable share capital (société d'investissement à capital variable) under the name of DEGROOF ALTERNATIVE (hereinafter the «Company».)»

The undersigned notary, who knows English, states that on request of the appearing parties, the present deed is worded in English, followed by a French version and in case of discrepancies between the English and the French text, the English version will be binding.

Whereof the present deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the persons appearing, they signed together with the notary the present deed.

Suit la version française du texte qui précède:

L'an deux mille sept, le trois mai.

Par-devant Maître Gérard Lecuit, notaire de résidence à Luxembourg.

S'est réunie:

L'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme SAIV SICAV, une société d'investissement à capital variable, avec siège social à Luxembourg, constituée suivant acte notarié en date du 20 janvier 2006, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations numéro 375 du 20 février 2006.

L'assemblée est ouverte sous la présidence de Monsieur Jean-Michel Gelhay, directeur, demeurant professionnellement à Luxembourg,

qui désigne comme secrétaire Mademoiselle Martine Vermeersch, employée privée, demeurant professionnellement à Luxembourg.

L'assemblée choisit comme scrutateur Mademoiselle Maria Mento, employée privée, demeurant professionnellement à Luxembourg.

Le bureau ainsi constitué, le Président expose et prie le notaire instrumentant d'acter :

I.- Que la présente assemblée générale extraordinaire a pour ordre du jour:

- Modification de l'article 1^{er} des statuts de la SICAV pour modifier sa dénomination en Degroof Alternative.

II.- Que la présente assemblée générale a été convoquée par des avis contenant l'ordre du jour et publiés :

- dans le «d'Wort» le 30 mars 2007 et le 16 avril 2007,

- dans le Mémorial, Recueil C numéro 489 du 30 mars 2007 et C numéro 614 du 16 avril 2007,

- dans le Tageblatt le 30 mars 2007 et le 16 avril 2007.

Les extraits afférents ont été mis à la disposition de l'assemblée.

III.- Que les actionnaires présents ou représentés, les mandataires des actionnaires représentés, ainsi que le nombre d'actions qu'ils détiennent sont indiqués sur une liste de présence. Cette liste de présence, après avoir été signée ne varietur par les actionnaires présents, les mandataires des actionnaires représentés ainsi que par les membres du bureau et le notaire instrumentant, restera annexée au présent procès-verbal pour être soumise avec lui à la formalité de l'enregistrement.

Resteront pareillement annexées aux présentes les procurations des actionnaires représentés, après avoir été signées ne varietur par les comparants et le notaire instrumentant.

IV.- Il résulte de la liste de présence prémentionnée que sur les 2.053.956,587 actions actuellement en circulation, 31.265 actions sont dûment représentées à la présente assemblée.

Une première assemblée ayant le même ordre du jour, tenue devant le notaire instrumentant en date du 26 mars 2007 n'a pu délibérer valablement pour défaut de quorum de présence.

La présente assemblée peut donc délibérer valablement quelle que soit la portion du capital représentée.

L'assemblée générale, après avoir délibéré, prend à l'unanimité des voix la résolution suivante:

Résolution unique

L'assemblée générale décide de modifier la dénomination sociale de la société en DEGROOF ALTERNATIVE.

Par conséquent, l'assemblée générale décide de modifier l'article 1 des statuts, qui aura désormais la teneur suivante:

«Art. 1^{er}. Dénomination. Il existe entre les souscripteurs et tous ceux qui deviendront propriétaires par la suite des actions ci-après créées, une société anonyme sous la forme d'une société d'investissement à capital variable sous la dénomination de DEGROOF ALTERNATIVE (ci-après la «Société».)»

Le notaire soussigné, qui a personnellement la connaissance de la langue anglaise, déclare que les comparants l'ont requis de documenter le présent acte en langue anglaise, suivi d'une version française, et en cas de divergence entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, ceux-ci ont signé avec le notaire le présent acte.

Signé: J.-M. Gelhay, M. Vermeersch, M. Mento, G. Lecuit.

Enregistré à Luxembourg, le 8 mai 2007 LAC/2007/7461 - Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): F. Sandt.

Pour copie conforme délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 15 mai 2007.

G. Lecuit.

Référence de publication: 2007052005/220/100.

(070062779) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 mai 2007.

Raimond S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2530 Luxembourg, 4, rue Henri M. Schnadt.

R.C.S. Luxembourg B 124.405.

—
PROJET DE SCISSION

Le conseil d'administration de la société RAIMOND S.A. (ci-après dénommée «la Société») susvisée, composé de Messieurs Max Galowich, Georges Gredt et Jean-Paul Frank a, dans sa réunion du 23 mai 2007, proposé de procéder à la scission de la Société par transfert de l'ensemble de son patrimoine actif et passif, sans exception, aux sociétés suivantes:

RAIMOND 1 S.A., société anonyme nouvellement créée, avec siège social à L-2530 Luxembourg, 4, rue Henri M. Schnadt,

RAIMOND LUXEMBOURG S.A., société anonyme nouvellement créée, avec siège social à L-2530 Luxembourg, 4, rue Henri M. Schnadt,

(toutes deux, ci-après dénommées «les nouvelles Sociétés», en conformité avec les dispositions de l'article 307 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales.

Il en résulte que RAIMOND S.A. est la société participant à la scission, c'est-à-dire la société scindée, conformément aux définitions de l'article 307 (1) alinéa 2 de la loi sur les sociétés commerciales et que RAIMOND 1 S.A. et RAIMOND LUXEMBOURG S.A. sont les sociétés bénéficiaires des apports résultant de la scission, c'est-à-dire les nouvelles Sociétés.

En échéance de l'apport de l'entière de son patrimoine actif et passif aux nouvelles Sociétés, l'actionnaire unique de RAIMOND S.A., à savoir, THE RAIMOND TRUST avec siège social à Guernesey, Channel Islands, Frances House, Sir William Place, St Peter Port, obtiendra une (1) action d'une valeur nominale de trois cent dix euros (EUR 310,00) dans le capital de RAIMOND 1 S.A. et recevra quatre-vingt-dix-neuf (99) actions d'une valeur nominale de trois cent dix euros (EUR 310,00) dans le capital de RAIMOND LUXEMBOURG S.A.

Il n'y a pas de différence entre la valeur de la partie du patrimoine actif et passif de la Société repris par chacune des nouvelles Sociétés et la valeur nominale des actions attribuées à l'actionnaire unique dans chacune des nouvelles Sociétés en contre-partie de ses apports. Il n'y a donc pas lieu de calculer une quelconque soulte, en compensation.

Les actions des nouvelles Sociétés seront nominatives. Elles seront inscrites au nom de l'actionnaire unique sur les registres des actions nominatives de chacune des nouvelles Sociétés et un certificat d'inscription nominative sera remis à l'actionnaire unique. Les actions nouvelles donneront droit à la participation au bénéfices des nouvelles Sociétés immédiatement à partir de leur émission.

Il n'existe aucun droits spéciaux des actionnaires que ce soit pour la Société ou les nouvelles Sociétés.

Sur le plan comptable, les opérations de la Société seront considérées comme accomplies pour le compte des nouvelles Sociétés résultant de la scission à compter du 16 avril 2007.

A l'exception de la rémunération normale due à l'expert indépendant au sens de l'article 294 (1), (2) et (4) et de l'article 307 de la loi sur les sociétés commerciales, désignés par le conseil d'administration de toutes les sociétés participant à l'opération de scission, aucun avantage particulier ne sera attribué ni à cet expert indépendant, ni aux membres des conseils d'administration, ni aux commissaires aux comptes de la Société et des Sociétés nouvelles.

Les éléments du patrimoine de la Société seront transférés aux nouvelles Sociétés sur base de la répartition suivante:

Répartition des éléments d'actif et de passif de RAIMOND S.A. au 15 avril 2007:

RAIMOND 1 S.A. reçoit:

Participation TGA Srl	0,00	Capital	310,00
		Perte	- 4.000,00
		Autres dettes	4.000,00
Avoirs en banque	310,00	Dettes liées à TGA Srl	0,00
	<u>310,00</u>		<u>310,00</u>

RAIMOND LUXEMBOURG S.A. reçoit:

Participation ATIR SpA	16.500,00	Capital	30.690,00
Avoirs en banque	30.690,00	Dettes liées à ATIR SpA	16.500,00
	<u>16.530.690,00</u>		<u>16.530.690,00</u>

Les actionnaires de la Société et des nouvelles Sociétés sont appelés à approuver le projet de scission tel que décrit ci-dessus.

Pour respecter les conditions légales reprises à l'article 26 (1) de la loi sur les sociétés commerciales, les nouvelles Sociétés procéderont de façon concomitante à l'opération de scission et lors de la même assemblée générale, aux opérations suivantes:

Augmentation de capital à hauteur de trente-quatre mille six cent quatre-vingt-dix euros (EUR 34.690,-) du capital de la société RAIMOND I S.A. par apport en numéraire de l'actionnaire unique, THE RAIMOND TRUST.

Augmentation de capital à hauteur de trois cent dix euros (EUR 310,-) du capital de la société RAIMOND LUXEMBOURG S.A. par apport en numéraire de l'actionnaire unique THE RAIMOND TRUST.

Ces augmentations de capital donneront lieu à l'émission de quatre-vingt-dix-neuf (99) actions de valeur nominale de trois cent dix euros (EUR 310,-) de la société RAIMOND 1 S.A. et d'une (1) action de valeur nominale de trois cent dix euros (EUR 310,-) de la société RAIMOND LUXEMBOURG S.A., toutes en faveur de l'actionnaire unique THE RAIMOND TRUST.

Le conseil d'administration de la société RAIMOND S.A. agissant en tant que société scindée a établi le projet de scission tel qu'établi ci-dessus et demande à l'assemblée générale de la Société de l'approuver.

Pour RAIMOND S.A.

Le Conseil d'Administration

M. Galowich / G. Gredt / J.-P. Frank

Référence de publication: 2007052513/503/71.

Enregistré à Luxembourg, le 29 mai 2007, réf. LSO-CE05899. - Reçu 18 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070066888) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 mai 2007.

HSBC Trinkaus Global Bonus Certificates, Fonds Commun de Placement.

Das Sonderreglement des Fonds HSBC TRINKAUS GLOBAL BONUS CERTIFICATES, welcher von HSBC TRINKAUS INVESTMENT MANAGERS S.A. (B 31.630) verwaltet wird und dem Teil I des Gesetzes vom 20. Dezember 2002 unterliegt wurde am 30. Mai 2007 am Handels- und Gesellschaftsregister Luxemburg hinterlegt.

Zum Vermerk und zur Veröffentlichung im Luxemburger Amtsblatt, Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, den 30. Mai 2007.

HSBC TRINKAUS INVESTMENT MANAGERS S.A.

Unterschriften

Référence de publication: 2007052605/705/14.

Enregistré à Luxembourg, le 25 mai 2007, réf. LSO-CE05754. - Reçu 20 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070066901) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 mai 2007.

IFCI New S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2227 Luxembourg, 18, avenue de la Porte-Neuve.

R.C.S. Luxembourg B 116.548.

IFCI Participations S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2227 Luxembourg, 18, avenue de la Porte Neuve.

R.C.S. Luxembourg B 38.257.

—
PROJET DE FUSION

L'an deux mille sept, le deux mai.

Par-devant Maître J. Seckler, notaire de résidence à notaire de résidence à Junglinster, en remplacement de Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg, actuellement empêché, lequel aura la garde de la présente minute.

A comparu:

Mme Sonja Bemtgen, licenciée en criminologie, résidant à Luxembourg;

1. en sa qualité de mandataire du Conseil de gérance de la société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois dénommée IFCI New S.à r.l., ayant son siège social au 18, avenue de la Porte-Neuve, L-2227 Luxembourg, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés à Luxembourg sous le numéro B 116.548, constituée en vertu d'un acte reçu par le notaire Joseph Elvinger, prénommé, le 24 avril 2006, publié au Mémorial numéro 1.455 du 26 juillet 2006;

Mme Sonja Bemtgen, préqualifiée, est habilitée aux fins des présentes par décision du Conseil de gérance en date du 25 avril 2007;

dénommée ci-après la «Société Absorbante», d'une part;

2. en sa qualité de mandataire du Conseil d'administration de la société anonyme de droit luxembourgeois dénommée IFCI PARTICIPATIONS S.A., ayant son siège social au 18, avenue de la Porte-Neuve, L-2227 Luxembourg, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés à Luxembourg sous le numéro B 38.257, constituée sous la dénomination de COPPER HOLDING S.A. en vertu d'un acte reçu par le notaire Marc Elter, alors notaire de résidence à Luxembourg, le 16 octobre 1991, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations numéro 126 du 6 avril 1992, dont les statuts ont été modifiés à plusieurs reprises et pour la dernière fois le 13 septembre 2004 suivant acte reçu par le notaire Jacques Delvaux, notaire de résidence à Luxembourg, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations numéro 1.236 du 2 décembre 2004;

Mme Sonja Bemtgen, préqualifiée, est habilitée aux fins des présentes par décision du Conseil d'administration en date du 25 avril 2007;

dénommée ci-après la «Société Absorbée», d'autre part;

laquelle comparante, ès qualités qu'elle agit, a requis le notaire instrumentant d'acter le projet de fusion qui suit :

1. La société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois dénommée IFCI NEW S.à r.l., ayant son siège social au 18, avenue de la Porte-Neuve, L-2227 Luxembourg, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés à Luxembourg sous le numéro B 116.548, constituée en vertu d'un acte reçu par le notaire Joseph Elvinger, prénommé, le 24 avril 2006, publié au Mémorial numéro 1.455 du 26 juillet 2006, au capital social de EUR 37.531.000 (trente-sept millions cinq cent trente et un Euros) représenté par 3.751.000 (trois millions sept cent cinquante et un mille) parts sociales d'une valeur nominale de EUR 10 (dix euros) chacune, entièrement libéré, détient l'intégralité (100%) des actions représentant le capital social de IFCI PARTICIPATIONS S.A., représenté par 42.000 (quarante-deux mille) actions d'une valeur nominale de EUR 25 (vingt-cinq Euros) chacune et donnant droit de vote, de la société IFCI Participations S.A. une société anonyme, dont le siège social est établi au 18, avenue de la Porte-Neuve, L-2227 Luxembourg, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés à Luxembourg sous le numéro B 38.257.

2. La société IFCI NEW S.à r.l., préqualifiée, a émis en date du 26 mai 2006 un emprunt obligataire d'un montant de EUR 12.500.000 (douze millions cinq cent mille Euros), divisé en 100 (cent) obligations d'un montant nominal de EUR 125.000 (cent vingt-cinq mille Euros) chacune, portant intérêts au taux de 4% l'an, et arrivant à échéance le 30 juin 2021;

aucun autre titre donnant droit de vote ou donnant des droits spéciaux n'a été émis par les sociétés prémentionnées (encore appelées «Sociétés Fusionnantes»).

3. La société à responsabilité limitée IFCI NEW S.à r.l. a convoqué une assemblée générale extraordinaire à tenir en date du 8 mai 2007:

- pour réduire son capital social par apurement des pertes d'un montant de EUR 436.830 (quatre cent trente-six mille huit cent trente Euros) pour le porter de son montant actuel de EUR 37.531.000 (trente-sept millions cinq cent trente et un mille Euros) au montant de EUR 37.094.170 (trente-sept millions quatre-vingt-quatorze mille cent soixante-dix Euros), par annulation de 43.683 (quarante-trois mille six cent quatre-vingt trois) parts sociales; et

- pour transformer la société en une société anonyme, sans rupture de la personnalité juridique, avec adoption de nouveaux statuts conformes à la forme de la société anonyme.

4. La société à responsabilité limitée IFCI NEW S.à r.l. entend fusionner, conformément aux dispositions de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, telle que modifiée (la «loi de 1915»), avec la société anonyme IFCI PARTICIPATIONS S.A. par absorption de cette dernière.

5. La date à partir de laquelle les opérations de la Société Absorbée devront, à des fins comptables, être traitées comme étant réalisées au nom de la Société Absorbante est fixée au 1^{er} janvier 2007.

6. Aucun avantage particulier n'est attribué aux membres du conseil d'administration, du conseil de gérance, commissaires ou réviseurs d'entreprises des Sociétés Fusionnantes, à part pour les commissaires et réviseurs la rémunération de leurs services professionnels.

7. La fusion prendra effet entre parties un mois après la publication du projet de fusion au Mémorial, conformément aux dispositions de l'article 9 de la loi de 1915.

8. Les actionnaires de la Société Absorbante ont le droit, pendant un mois à compter de la publication au Mémorial du projet de fusion, de prendre connaissance, au siège, des documents indiqués à l'article 267 (1) a) et b) de la loi de 1915 et ils peuvent en obtenir une copie intégrale sans frais sur simple demande.

9. Un ou plusieurs actionnaires de la Société Absorbante, disposant d'au moins cinq pour cent (5%) des actions du capital souscrit, ont le droit de requérir, pendant le même délai, la convocation d'une assemblée générale de la Société Absorbante appelée à se prononcer sur l'approbation de la fusion, laquelle assemblée doit être convoquée de façon à être tenue dans le mois de la réquisition.

10. A défaut de la réquisition d'une assemblée ou du rejet du projet de fusion par celle-ci, la fusion deviendra effective, comme indiqué ci-avant au point 5) et entraînera de plein droit les effets prévus à l'article 274 de la loi de 1915, et notamment sous son littéra a).

Le notaire soussigné déclare attester conformément aux dispositions de l'article 271(2) de la loi de 1915 la légalité du présent projet de fusion établi en application de l'article 278 de la loi de 1915.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Après lecture faite aux comparants et interprétation leur donnée en une langue d'eux connue, les comparants, tous connus du notaire instrumentant par leurs nom, prénom, état et demeure, ont signé avec le notaire le présent acte.

Signé: : S. Bemtgen, J. Seckler.

Enregistré à Luxembourg, le 4 mai 2007, Relation: LAC/2007/6879. - Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): F. Sandt.

Pour copie conforme à l'original, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 15 mai 2007.

J. Elvinger.

Référence de publication: 2007052610/211/88.

(070065103) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 mai 2007.

Lucite International Luxembourg Finance S. à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-1746 Luxembourg, 2, rue Joseph Hackin.

R.C.S. Luxembourg B 117.766.

Il résulte de la décision de l'associé unique tenue au siège social en date du 2 mars 2007 de la société LUCITE INTERNATIONAL LUXEMBOURG FINANCE S.à r.l que l'associé a pris la décision suivante:

1. Election du nouveau Gérant B pour une durée indéterminée à compter du 2 mars 2007:

Susanne Kortekaas, résidant professionnellement au 46A, avenue J. F. Kennedy, L-1855 Luxembourg.

2. Démission du Gérant B suivant:

Frank Verdier, résidant professionnellement au 46A, avenue J. F. Kennedy, L-1855 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

LUCITE INTERNATIONAL LUXEMBOURG FINANCE S.à r.l

S. Kortekaas

Gérant B

Référence de publication: 2007047261/683/20.

Enregistré à Luxembourg, le 28 mars 2007, réf. LSO-CC06818. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070045956) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 avril 2007.

Bregal Co-Invest S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 25.000,00.

Siège social: L-1255 Luxembourg, 48, rue de Bragance.

R.C.S. Luxembourg B 10.183.

—
EXTRAIT

Il résulte de la résolution des associés du Limited Partnership, BREGAL FUND OF FUND LP, en date du 13 décembre 2006, associé de la société à responsabilité limitée BREGAL CO-INVEST S à R.L., que la dénomination sociale du Limited Partnership a été modifiée en BREGAL PRIVATE CAPITAL LP.

Pour extrait conforme

Signatures

Gérant s

Référence de publication: 2007047250/635/17.

Enregistré à Luxembourg, le 30 mars 2007, réf. LSO-CC07532. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070045913) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 avril 2007.

Dexia Bonds, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-1470 Luxembourg, 69, route d'Esch.

R.C.S. Luxembourg B 30.659.

—
Le mandat de Monsieur Philippe Jouard, Membre du Comité de Direction, DEXIA BANQUE INTERNATIONALE à Luxembourg, 69, route d'Esch, L-2953 Luxembourg, a pris fin en date du 12 janvier 2007.

Pour DEXIA BONDS

RBC DEXIA INVESTOR SERVICES BANK S.A.

Signatures

Référence de publication: 2007047253/1126/14.

Enregistré à Luxembourg, le 27 mars 2007, réf. LSO-CC06591. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070045929) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 avril 2007.

LuxCo 6 S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-2520 Luxembourg, 1, allée Scheffer.

R.C.S. Luxembourg B 123.087.

—
EXTRAIT

Il résulte d'un contrat de cession de parts sociales en date du 8 décembre 2006 que TMF CORPORATE SERVICES SA, société anonyme de droit luxembourgeois, ayant son siège social au 1, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg, enregistrée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 84.993, a vendu ses 500 parts sociales ordinaires à ROCKSPRING PORTUGUESE PROPERTY PARTNERSHIP LP, ayant son siège social à 166, Sloane Street, SW1X 9QF Londres, Royaume-Uni, enregistrée auprès de la «Companies House» du Royaume-Uni sous le numéro LP011410.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 29 mars 2007.

Pour la société
TMF CORPORATE SERVICES S.A.
Gérant unique
Signatures

Référence de publication: 2007048047/805/23.

Enregistré à Luxembourg, le 3 avril 2007, réf. LSO-CD00559. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070046535) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 avril 2007.

Dexia Micro-Credit Fund, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-1470 Luxembourg, 69, route d'Esch.

R.C.S. Luxembourg B 66.258.

L'Assemblée Générale des actionnaires qui s'est tenue extraordinairement le 16 mars 2007 a décidé de:

- renouveler les mandats d'administrateurs des personnes suivantes, pour une période d'un an prenant fin lors de la prochaine Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra en 2008:

Monsieur Marc Beaujean, Directeur Associé, MC KINSEY & COMPANY BELGIUM, INC (Bruxelles), 480, avenue Louise, B -1050 Bruxelles,

Monsieur Ernst A. Brugger, BRUGGER & PARTNERS LTD., Lagerstrasse 33, P.O. Box 3977, CH - 8021 Zürich,

Monsieur Benoît Debroise, Managing Director, DEXIA BANQUE INTERNATIONALE A LUXEMBOURG S.A., 69, route d'Esch, L-1470 Luxembourg,

DEXIA ASSET MANAGEMENT LUXEMBOURG, représentée par M. Hugo Lasat et M. Jean-Yves Maldague, route d'Arlon, 283, L-1150 Luxembourg,

Monsieur Vincent Hamelink, Global Head of FIXED INCOME MANAGEMENT, DEXIA ASSET MANAGEMENT LUXEMBOURG S.A., 283, route d'Arlon, L- 1150 Luxembourg,

Monsieur Jean-Yves Maldague, Directeur, DEXIA ASSET MANAGEMENT LUXEMBOURG S.A., 283, route d'Arlon, L - 1150 Luxembourg,

Monsieur André Roelants, Président du Comité de Direction, CLEARSTREAM INTERNATIONAL, 42, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg,

Monsieur Wim Vermeir, Global Head of EQUITY MANAGEMENT, DEXIA ASSET MANAGEMENT BELGIUM, rue Royale, 180, B-1000 Bruxelles,

Monsieur Melchior Von Muralt, Associé, de Pury, Pictet, TURRETTINI & CIE SA, Genève, rue de la Corratierie, 12, P.O. Box 5335, CH -1204 Genève,

- renouveler le mandat de PricewaterhouseCoopers S.à r.l., en qualité de Réviseur d'Entreprises pour une période d'un an prenant fin lors de la prochaine Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra en 2008.

Luxembourg, le 23 mars 2007.

Pour DEXIA MICRO-CREDIT FUND
RBC DEXIA INVESTOR SERVICES BANK S.A.
Signatures

Référence de publication: 2007047251/1126/35.

Enregistré à Luxembourg, le 27 mars 2007, réf. LSO-CC06588. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070045926) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 avril 2007.

Kanel Management S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

R.C.S. Luxembourg B 105.366.

Extrait des décisions prises lors de l'Assemblée Générale des Actionnaires du 29 mars 2007

- 1) La société à responsabilité limitée INTERAUDIT S.à r.l. a démissionné de ses fonctions de commissaire aux comptes.
- 2) La société à responsabilité limitée COMCOLUX S.à r.l., R.C.S. Luxembourg B n ° 58.545, avec siège social à L-1331 Luxembourg, 67, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, a été nommée commissaire aux comptes jusqu'à l'Assemblée Générale Ordinaire de 2010.

Luxembourg, le 29 mars 2007.

Pour extrait sincère et conforme
Pour KANEL MANAGEMENT S.A.
FORTIS INTERTRUST (LUXEMBOURG) S.A.
Signatures

Référence de publication: 2007048064/29/19.

Enregistré à Luxembourg, le 30 mars 2007, réf. LSO-CC07501. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070046269) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 avril 2007.

Dexia Patrimonial, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-1470 Luxembourg, 69, route d'Esch.

R.C.S. Luxembourg B 46.235.

Le mandat de Monsieur Philippe Jouard, Membre du Comité de Direction, DEXIA BANQUE INTERNATIONALE à Luxembourg, 69, route d'Esch, L-2953 Luxembourg, a pris fin en date du 12 janvier 2007.

Pour DEXIA PATRIMONIAL
RBC DEXIA INVESTOR SERVICES BANK S.A.

Signatures

Référence de publication: 2007047254/1126/14.

Enregistré à Luxembourg, le 27 mars 2007, réf. LSO-CC06590. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070045952) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 avril 2007.

ILP3 Management & Consulting S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1526 Luxembourg, 23, Val Fleuri.

R.C.S. Luxembourg B 125.716.

—
STATUTS

L'an deux mille sept, le vingt et un mars.

Par-devant Maître Jean-Joseph Wagner, notaire de résidence à Sanem (Grand-Duché de Luxembourg).

A comparu:

la société ECOPROMPT S.A., société anonyme régie par les lois du Grand-Duché de Luxembourg, ayant son siège social au 23, Val Fleuri, L-1526 Luxembourg,

ici représentée par Madame Christel Detrembleur, juriste, demeurant professionnellement au 23, Val Fleuri, L-1526 Luxembourg,

en vertu d'une procuration sous seing privé, lui délivrée à Luxembourg, le 15 mars 2007.

La procuration signée ne varietur par la mandataire du comparant et par le notaire soussigné restera annexée au présent acte pour être soumise avec lui aux formalités de l'enregistrement.

Lequel comparant, représenté comme dit ci-avant, a requis le notaire instrumentant de dresser acte d'une société à responsabilité limitée qu'il déclare constituer et dont il a arrêté les statuts comme suit:

Art. 1^{er}. Forme. Il est formé par l'associé unique une société à responsabilité limitée (la «Société») régie par les lois du Grand-Duché de Luxembourg, notamment par la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales, telle que modifiée, par l'article 1832 du Code Civil, ainsi que par les présents statuts (les «Statuts»).

Art. 2. Objet. La Société a pour objet l'acquisition et la détention de participations dans toutes entreprises luxembourgeoises ou étrangères, ainsi que l'administration, la gestion et la mise en valeur de ces participations.

La Société peut accorder toute assistance financière à des sociétés qui font partie du même groupe de sociétés que la Société, y compris notamment des prêts, garanties ou sûretés sous quelque forme que ce soit.

La Société peut employer ses fonds en investissant dans l'immobilier ou les droits de propriété intellectuelle ou tout autre actif mobilier ou immobilier sous quelque forme que ce soit.

La Société peut emprunter sous toutes formes et procéder à l'émission privée d'obligations ou d'instruments de dette similaires.

D'une manière générale, elle peut effectuer toutes opérations commerciales, industrielles ou financières qu'elle jugera utiles à l'accomplissement et au développement de son objet social.

Art. 3. Dénomination. La Société prend la dénomination sociale de ILP3 MANAGEMENT & CONSULTING S.à r.l.

Art. 4. Durée. La Société est constituée pour une durée illimitée.

La Société peut être dissoute à tout moment par décision de l'associé unique ou par résolution adoptée par l'assemblée générale des associés, selon le cas.

Art. 5. Siège social. Le siège social est établi à Luxembourg.

Il peut être transféré en toute autre localité du Grand-Duché de Luxembourg en vertu d'une décision de la gérance.

La gérance peut pareillement établir des filiales et des succursales aussi bien dans le Grand-Duché de Luxembourg qu'à l'étranger.

Art. 6. Capital social. Le capital social est fixé à quatorze mille cinq cents euros (14.500,- EUR) représenté par cent quarante-cinq (145) parts sociales d'une valeur nominale de cent euros (100,- EUR) chacune.

Art. 7. Modification du capital social. Le capital social pourra à tout moment être modifié, moyennant décision de l'associé unique ou résolution adoptée par l'assemblée générale des associés, selon le cas.

Art. 8. Droits et obligations attachés aux parts sociales. Chaque part sociale confère à son propriétaire un droit égal dans les bénéfices de la Société et dans tout l'actif social et à une voix à l'assemblée générale des associés.

Si la Société comporte un associé unique, celui-ci exerce tous les pouvoirs qui sont dévolus par la loi et les statuts à la collectivité des associés.

La propriété d'une part emporte de plein droit adhésion aux statuts de la Société et aux décisions de l'associé unique ou de la collectivité des associés.

Les créanciers ou ayants-droit de l'associé unique ou de l'un des associés ne peuvent, sous quelque prétexte que ce soit, requérir l'apposition des scellés sur les biens et documents de la Société, ni faire procéder à aucun inventaire judiciaire des actifs sociaux; ils doivent, pour l'exercice de leurs droits, s'en rapporter aux inventaires sociaux et aux décisions de l'associé unique ou de l'assemblée générale des associés, selon le cas.

Art. 9. Indivisibilité des parts sociales. Chaque part est indivisible à l'égard de la Société.

Les propriétaires indivis de parts sociales sont tenus de se faire représenter auprès de la Société par un mandataire commun choisi parmi eux ou en dehors d'eux.

Art. 10. Cession de parts. Si la Société est composée d'un associé unique, ledit associé unique peut librement céder ses parts.

Si la Société est composée d'une pluralité d'associés, les parts sociales sont librement cessibles entre associés.

Dans ce même scénario, les parts sociales ne peuvent être cédées entre vifs à des non-associés qu'avec l'agrément donné en assemblée générale des associés représentant au moins les trois quarts du capital social.

Art. 11. Formalités. La cession de parts sociales doit être constatée par un acte notarié ou sous seing privé.

De telles cessions ne sont opposables à la Société et aux tiers qu'après qu'elles ont été signifiées à la Société ou acceptées par elle dans un acte notarié conformément à l'article 1690 du Code Civil.

Art. 12. Incapacité, faillite ou déconfiture d'un associé. L'interdiction, la faillite ou la déconfiture ou tout autre événement similaire de l'associé unique ou de l'un des associés n'entraîne pas la dissolution de la Société.

Art. 13. Les gérants. La Société est gérée et administrée par un ou plusieurs gérants, associés ou non associés.

Le ou les gérants sont nommés avec ou sans limitation de durée par l'associé unique ou par l'assemblée générale des associés.

Lors de la nomination du ou des gérants, l'associé unique ou l'assemblée générale des associés fixe leur nombre, la durée de leur mandat et, le cas échéant, les pouvoirs et attributions des différents gérants.

L'associé unique ou, en cas de pluralité d'associés, l'assemblée générale des associés pourra décider la révocation d'un gérant, sans qu'il soit nécessaire d'en indiquer les motifs. Chaque gérant peut pareillement se démettre de ses fonctions. L'associé unique ou les associés décideront de la rémunération de chaque gérant.

Art. 14. Pouvoirs des gérants. Le(s) Gérant(s) a(ont) les pouvoirs les plus étendus pour faire tous les actes d'administration, de gestion et de disposition intéressant la Société, quelle que soit la nature ou l'importance des opérations, à condition qu'elles rentrent dans l'objet de la Société. Il(s) a(ont) la signature sociale et le pouvoir de représenter la Société en justice soit en demandant soit en défendant.

Le(s) Gérant(s) peu(ven)t déléguer des pouvoirs spécifiques ou des procurations ou des fonctions permanentes ou temporaires à des personnes ou agents choisis par le(s) Gérant(s).

Art. 15. Evénements atteignant les gérants. Le décès, l'incapacité, la faillite, la déconfiture ou tout événement similaire affectant le gérant, de même que sa démission ou sa révocation pour quelque motif que ce soit, n'entraînent pas la dissolution de la Société.

Les créanciers, héritiers et ayants-cause d'un gérant ne peuvent en aucun cas faire apposer les scellés sur les biens et documents de la Société.

Art. 16. Responsabilité des gérants. Le gérant ne contracte, à raison de ses fonctions, aucune obligation personnelle relativement aux engagements régulièrement pris par lui pour le compte de la Société. Il n'est responsable que de l'exécution de son mandat.

Art. 17. Représentation de la Société. Vis-à-vis des tiers, la Société sera engagée par la seule signature du gérant unique ou en cas de pluralité de gérants par la signature conjointe de deux (2) gérants ou par la signature conjointe ou la signature individuelle de toute personne à qui un tel pouvoir de signature a été délégué par la gérance, mais seulement dans les limites de ce pouvoir.

Art. 18. Assemblée générale des associés. Lorsque la société ne comporte qu'un associé unique, celui-ci exerce les pouvoirs dévolus par la loi à l'assemblée générale des associés. Dans ces cas les articles 194 à 196 ainsi que 199 de la loi du 10 août 1915 ne sont pas applicables.

En cas de pluralité d'associés, les décisions collectives sont prises lors d'une assemblée générale des associés ou par vote écrit sur le texte des résolutions à adopter, lequel sera envoyé par la gérance aux associés par lettre recommandée.

Dans ce dernier cas, les associés ont l'obligation d'émettre leur vote écrit et de l'envoyer à la Société, dans un délai de quinze jours suivant la réception du texte de la résolution proposée.

Art. 19. Décisions. Les décisions de l'associé unique ou de l'assemblée générale des associés, selon le cas, seront établies par écrit et consignée dans un registre tenu par la gérance au siège social. Les pièces constatant les votes des associés, ainsi que les procurations seront annexées aux décisions écrites.

Art. 20. Année sociale. L'exercice social commence le premier janvier de chaque année et finit le trente et un décembre de la même année.

Art. 21. Bilan. Chaque année, le trente et un décembre, il sera dressé un inventaire général de l'actif et du passif de la société et un bilan résumant cet inventaire.

Chaque associé ou son mandataire muni d'une procuration écrite pourront prendre au siège social communication desdits inventaire et bilan.

Art. 22. Répartition des bénéfices. Les produits de la Société, constatés par l'inventaire annuel, déduction faite des frais généraux, amortissements et provisions, constitue le bénéfice net de l'exercice.

Sur le bénéfice net il est prélevé cinq pour cent pour la constitution d'une réserve légale; ce prélèvement cesse d'être obligatoire lorsque la réserve a atteint le dixième du capital social.

Le surplus recevra l'affectation que lui donnera l'associé unique ou, selon le cas, l'assemblée générale des associés.

Art. 23. Dissolution, liquidation. Lors de la dissolution de la Société, pour quelque cause et à quelque moment que ce soit, la liquidation sera faite par un ou plusieurs liquidateurs, associés ou non, nommés, selon le cas, par l'associé unique ou par l'assemblée générale des associés qui fixeront leurs pouvoirs et leurs émoluments.

Art. 24. Disposition générale. Toutes les matières qui ne seraient pas régies par les présents statuts seraient régies conformément à la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales telle que modifiée.

Souscription et Paiement

Les cent quarante-cinq (145) parts sociales sont souscrites par ECOPROMPT S.A., prénommée.

Toutes les actions ainsi souscrites ont été entièrement libérées par des versements en numéraire, de sorte que la somme de quatorze mille cinq cents euros (14.500,- EUR) se trouve dès à présent à la libre disposition de la société, ainsi qu'il en a été justifié au notaire instrumentant

Disposition transitoire

Le premier exercice social commence le jour de la constitution de la Société et se termine le 31 décembre 2007.

Evaluations des frais

Les dépenses, frais, rémunérations et charges de toutes espèces qui incombent à la Société en raison de sa constitution sont estimés à mille euros.

Assemblée générale extraordinaire

Première résolution

L'associé unique décide de fixer à trois (3) le nombre de Gérants et de nommer les personnes suivantes en tant que Gérants pour une période indéterminée, avec les pouvoirs prévus à l'article 17 des statuts de la Société:

- Monsieur Romain Thillens, licencié en sciences économiques appliquées, avec adresse professionnelle au 23, Val Fleuri, L-1526 Luxembourg.
- Monsieur Christophe Blondeau, employé privé, avec adresse professionnelle au 23, Val Fleuri, L-1526 Luxembourg.
- Monsieur Philippe Richelle, expert-comptable, avec adresse professionnelle au 23, Val Fleuri, L-1526 Luxembourg.

Deuxième résolution

Le siège social est fixé au 23, Val Fleuri, L-1526 Luxembourg.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donné au mandataire de la partie comparante, connu du notaire instrumentant par ses noms, prénom usuel, état et demeure, celui-ci a signé avec le notaire le présent acte.

Signé: C. Detrembleur, J.-J. Wagner.

Enregistré à Esch-sur-Alzette, le 23 mars 2007, Relation: EAC/2007/2771. — Reçu 145 euros.

Le Releveur (signé): Santioni.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Belvaux, le 26 mars 2007.

J.-J. Wagner.

Référence de publication: 2007048518/239/148.

(070046801) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 avril 2007.

Dexia Money Market, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-1470 Luxembourg, 69, route d'Esch.

R.C.S. Luxembourg B 26.803.

Le mandat de Monsieur Philippe Jouard, Membre du Comité de Direction, DEXIA BANQUE INTERNATIONALE à Luxembourg, 69, route d'Esch, L-2953 Luxembourg, a pris fin en date du 12 janvier 2007.

Pour DEXIA MONEY MARKET

RBC DEXIA INVESTOR SERVICES BANK S.A.

Signatures

Référence de publication: 2007047256/1126/14.

Enregistré à Luxembourg, le 27 mars 2007, réf. LSO-CC06593. - Reçu 14 euros.

Le Releveur (signé): G. Reuland.

(070045955) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 avril 2007.

Repackaged Sovereign Investments S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 46A, avenue J.F. Kennedy.

R.C.S. Luxembourg B 50.179.

Il résulte de la décision du Conseil d'Administration tenue au siège social en date du 6 juillet 2006 de la société REPACKAGED SOVEREIGN INVESTMENTS S.A. que les administrateurs ont pris les décisions suivantes:

1. Election du nouveau Commissaire aux Comptes pour une durée de 6 ans à compter de la présente décision du Conseil d'Administration:

EURAUDIT S.à r.l., 16, allée Marconi, L-2120 Luxembourg

2. Démission du Commissaire aux Comptes suivant:

DELOITTE S.A.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

REPACKAGED SOVEREIGN INVESTMENTS S.A.

MANACOR (LUXEMBOURG) S.A.

Administrateur

Signatures

Référence de publication: 2007047262/683/21.

Enregistré à Luxembourg, le 28 mars 2007, réf. LSO-CC06750. - Reçu 14 euros.

Le Releveur (signé): G. Reuland.

(070045964) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 avril 2007.

S.C.I. SFK Habitation, Société Civile Immobilière.

Siège social: L-7243 Bereldange, 62, rue du X Octobre.

R.C.S. Luxembourg E 2.792.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg-Bonnevoie, le 30 mars 2007.

T. Metzler
Notaire

Référence de publication: 2007047624/222/12.

(070046637) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 avril 2007.

Velu III S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1258 Luxembourg, 4, rue Jean-Pierre Brasseur.

R.C.S. Luxembourg B 87.014.

—
Le bilan au 31 décembre 2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour extrait conforme

Pour VELU III S.à r.l.

Signature

Référence de publication: 2007047626/597/14.

Enregistré à Luxembourg, le 3 avril 2007, réf. LSO-CD00428. - Reçu 16 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070046390) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 avril 2007.

Alpha Pyrenees Luxembourg, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2422 Luxembourg, 3, rue Renert.

R.C.S. Luxembourg B 113.438.

—
In the year two thousand and seven, on the eighth of March.

Before the undersigned, Maître Jean-Joseph Wagner, notary residing in Sanem, Grand Duchy of Luxembourg,

There appeared:

ALPHA PYRENEES TRUST LIMITED, a company organized under the laws of Guernsey, with registered number 43932, having its registered office at First Floor, Dorey Court, Admiral Park, St Peter Port, Guernsey GY1 6HJ, Channel Islands,

here represented by Ms Marjorie Binet, maître en droit, residing in Luxembourg, by virtue of a proxy, given in Guernsey on 8 March 2007.

The said proxy, initialled ne varietur by the proxyholder of the appearing party and the notary, will remain annexed to the present deed to be filed at the same time with the registration authorities.

Such appearing party is the sole partner of ALPHA PYRENEES LUXEMBOURG, a société à responsabilité limitée existing under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under number B 113.438, having its registered office at 3, rue Renert, L-2422 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, incorporated pursuant to a deed of the undersigned notary on January 10, 2006, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations number 727 dated April 10, 2006. The articles of incorporation of the Company have been amended pursuant to a deed of the undersigned notary on January 10, 2007, not yet published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations.

The appearing party representing the whole corporate capital requires the notary to act the following resolutions:

First resolution

The sole partner decides to increase the share capital of the Company by an amount of nine thousand nine hundred euro (EUR 9,900.-), so as to raise it from its present amount of fifty-one thousand eight hundred and fifty euro (EUR 51,850.-) up to sixty-one thousand seven hundred and fifty euro (EUR 61,750.-) by the issue of three hundred and ninety-six (396) shares having a par value of twenty-five euro (EUR 25.-) each.

The new shares are subscribed by ALPHA PYRENEES TRUST LIMITED, prenamed, and paid up by a contribution in cash.

The total contribution of nine thousand nine hundred euro (EUR 9,900.-) will be allocated to the share capital of the Company.

The proof of the existence and of the value of the contribution has been produced to the undersigned notary.

Second resolution

As a consequence of the capital increase, article 6 of the articles of incorporation of the Company is amended and now reads as follows:

« **Art. 6.** The Company's share capital is set at sixty-one thousand seven hundred and fifty euro (EUR 61,750.-), represented by two thousand four hundred and seventy (2,470) shares, having a par value of twenty-five euro (EUR 25.-) each.

Each share is entitled to one vote at ordinary and extraordinary general meetings.»

Costs and Expenses

The costs, expenses, remuneration or charges of any form whatsoever incumbent to the Company and charged to it by reason of the present deed are assessed to one thousand five hundred euro.

Whereof the present deed is drawn up in Luxembourg, on the day stated at the beginning of this document.

The undersigned notary who speaks and understands English, states herewith that the present deed is worded in English, followed by a French version; on request of the appearing party and in case of divergences between the English and the French text, the English version will prevail.

The document having been read to the proxyholder of the appearing party known to the notary by his name, first name, civil status and residence, the proxyholder of the appearing party signed together with the notary the present deed.

Suit la traduction en français du texte qui précède:

L'an deux mille sept, le huit mars.

Par-devant Maître Jean-Joseph Wagner, notaire de résidence à Sanem, Grand-Duché de Luxembourg.

A comparu:

ALPHA PYRENEES TRUST LIMITED, une société régie par les lois de Guernesey, enregistrée sous le numéro 43932, ayant son siège social à First Floor, Dorey Court, Admiral Park, St Peter Port, Guernesey GY1 6HJ, Channel Islands, ici représentée par Madame Marjorie Binet, maître en droit, demeurant à Luxembourg, en vertu d'une procuration sous seing privé donnée à Guernesey, en date du 8 mars 2007.

La procuration signée ne varietur par la mandataire de la partie comparante et par le notaire soussigné restera annexée au présent acte pour être soumise avec lui aux formalités de l'enregistrement.

Laquelle partie comparante est l'associé unique de ALPHA PYRENEES LUXEMBOURG, une société à responsabilité limitée régie par les lois du Grand-Duché de Luxembourg, enregistrée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 113.438, ayant son siège social au 3, rue Renert, L-2422 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, constituée selon un acte reçu par le notaire soussigné en date du 10 janvier 2006, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 727 du 10 avril 2006. Les statuts de la Société ont été modifiés par un acte reçu par le notaire soussigné en date du 10 janvier 2007, non encore publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations.

Laquelle partie comparante, représentant l'intégralité du capital social, a requis le notaire instrumentant d'acter les résolutions suivantes:

Première résolution

L'associé unique décide d'augmenter le capital social de la Société à concurrence de neuf mille neuf cents euros (EUR 9.900.-), afin de le porter de son montant actuel de cinquante et un mille huit cent cinquante euros (EUR 51.850.-) jusqu'à soixante et un mille sept cent cinquante euros (EUR 61.750.-) par l'émission de trois cent quatre-vingt seize (396) parts sociales d'une valeur de vingt-cinq euros (EUR 25.-) chacune.

Les nouvelles parts sociales sont souscrites par ALPHA PYRENEES TRUST LIMITED, prénommée, et sont payées par un apport en numéraire.

L'apport total de neuf mille neuf cents euros (EUR 9.900.-) sera alloué au capital social de la Société.

Les documents justificatifs de la souscription et du montant de l'apport ont été présentés au notaire soussigné.

Deuxième résolution

A la suite de l'augmentation de capital, l'article 6 des statuts de la Société est modifié et sera désormais rédigé comme suit:

« **Art. 6.** Le capital social de la Société est fixé à soixante et un mille sept cent cinquante euros (EUR 61.750.-) divisé en deux mille quatre cent soixante-dix (2.470) parts sociales d'une valeur nominale de vingt-cinq euros (EUR 25.-) chacune.

Chaque part sociale donne droit à une voix dans les délibérations des assemblées générales ordinaires et extraordinaires.»

Frais et Dépenses

Les frais, dépenses, rémunérations ou charges sous quelque forme que ce soit, incombant à la Société et mis à sa charge en raison des présentes, sont estimés à mille cinq cents euros.

Dont acte, passé à Luxembourg, les jours, mois et an figurant en tête des présentes.

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais, constate que le présent acte est rédigé en langue anglaise suivi d'une version française; sur demande de la partie comparante et en cas de divergences entre le texte français et le texte anglais, ce dernier fait foi.

Et après lecture faite et interprétation donnée à la mandataire de la partie comparante, connue du notaire instrumentant par nom, prénom usuel, état et demeure, la mandataire de la partie comparante a signé avec le notaire le présent acte.

Signé: M. Binet, J.-J. Wagner.

Enregistré à Esch-sur-Alzette, le 13 mars 2007. Relation: EAC/2007/2236. — Reçu 99 euros.

Le Receveur (signé): Santioni.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations par Maître Martine Schaeffer, notaire de résidence à Remich, en remplacement de Maître Jean-Joseph Wagner, notaire de résidence à Sanem, sur base d'un mandat oral.

Remich, le 3 avril 2007.

M. Schaeffer.

Référence de publication: 2007048595/239/101.

(070046977) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 avril 2007.

Sofineur S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1510 Luxembourg, 57, avenue de la Faïencerie.

R.C.S. Luxembourg B 25.764.

—
EXTRAIT

En date du 2 avril 2007, le siège de SOFINEUR S.A., à savoir L-1510 Luxembourg, 57, avenue de la Faïencerie, a été dénoncé avec effet immédiat et le contrat de domiciliation conclu avec le domiciliataire FIDUCIAIRE JOSEPH TREIS S.à r.l. a été résilié.

A la même date, les administrateurs:

Joseph Treis, demeurant à L-1725 Luxembourg, 6, rue Henri VII,

Joseph Hansen, demeurant à L-8030 Strassen, 80, rue du Kiem,

et Isabelle Ruelle-Dieu, demeurant à B-6717 Attert, Metzert 10E,

et le commissaire aux comptes, la société à responsabilité limitée LUX-AUDIT S.A., établie et ayant son siège à L-1510 Luxembourg, 57, avenue de la Faïencerie,

ont démissionné avec effet immédiat.

Luxembourg, le 2 avril 2007.

Signature.

Référence de publication: 2007047627/298/21.

Enregistré à Luxembourg, le 4 avril 2007, réf. LSO-CD00971. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070046378) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 avril 2007.

DJE Investment S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1445 Strassen, 4, rue Thomas Edison.

R.C.S. Luxembourg B 90.412.

—
Auszug aus dem Protokoll der Ordentlichen Generalversammlung

Die Ordentliche Generalversammlung vom 20. März 2007 der DJE INVESTMENT S.A. hat folgende Beschlüsse gefasst:

1.)

2.)

3.) ...

4.) Zur Wiederwahl des Verwaltungsrates stellen sich:

Herr Julien Zimmer (Vorsitzender)

Herr Josef Koppers (stellvertretender Vorsitzender)

Herr Stefan Schneider

Herr Dr. Jens Ehrhardt

Herr Thorsten Schrieber

Herr Eberhard Weinberger

Herr Dr. Ulrich Kaffarnik

Herr Bernhard Singer

Alle Herren mit Geschäftsadresse 4, rue Thomas Edison, L-1445 Luxembourg-Strassen.

Die genannten Personen werden einstimmig von den Aktionären in den Verwaltungsrat gewählt.

Die Aktionäre beschließen einstimmig, DR. WOLLERT - DR. ELMENDORFF S.à r.l., als Wirtschaftsprüfer bis zur nächsten Ordentlichen Generalversammlung wieder zu wählen.

5.) ...

6.) ...

Luxemburg, 20. März 2007.

Für DJE INVESTMENT S.A.

DZ BANK INTERNATIONAL S.A.

V. Augsdorfer / U. Juchem

Référence de publication: 2007048049/1367/33.

Enregistré à Luxembourg, le 23 mars 2007, réf. LSO-CC05767. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070046529) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 avril 2007.

Scirocco S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1717 Luxembourg, 8-10, rue Mathias Hardt.

R.C.S. Luxembourg B 92.901.

Les comptes annuels au 31 décembre 2003 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

MERCURIA SERVICES

Signature

Référence de publication: 2007047628/1005/13.

Enregistré à Luxembourg, le 4 avril 2007, réf. LSO-CD01169. - Reçu 30 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070046381) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 avril 2007.

Fidassur, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-4164 Esch-sur-Alzette, 11, Kleesgrendchen.

R.C.S. Luxembourg B 125.737.

STATUTS

L'an deux mille sept, le seize mars.

Par-devant Maître Francis Kessler, notaire de résidence à Esch-sur-Alzette.

A comparu:

Monsieur Raphaël Marcel Bath, fiscaliste, né à Thionville (France), le 31 juillet 1974, demeurant à L-4164 Esch-sur-Alzette, 11, Kleesgrendchen.

Lequel comparant a requis le notaire instrumentant de dresser acte des statuts d'une société à responsabilité limitée unipersonnelle, qu'il déclare constituer.

Art. 1^{er}. Il est formé une société à responsabilité limitée sous la dénomination de: FIDASSUR

Art. 2. La société pourra, tant pour son compte que pour le compte de tiers, exécuter toutes prestations de services dans le domaine de la comptabilité, de la fiscalité, des travaux de commissaire aux comptes, du conseil économique, de l'assistance administrative, de l'organisation, de la gestion de toutes sociétés ou entreprises ainsi que la tenue des écritures sociales sans que cette énumération soit limitative.

Elle a également pour objet l'exécution de tout travail de secrétariat et de bureau en général. La société peut s'intéresser par toutes voies, dans toutes affaires, entreprises ou sociétés ayant un objet analogue, similaire ou connexe ou qui sont de nature à favoriser le développement de son entreprise, à lui procurer de la clientèle ou à faciliter ses relations commerciales.

Elle pourra notamment effectuer le courtage en assurances par l'intermédiaire de personne(s) physique(s) dûment agréée(s) conformément aux dispositions de la loi modifiée du 6 décembre 1991 sur le secteur des assurances, ainsi que tous les conseils et tous les travaux administratifs y relatifs. La société pourra procéder au rachat de contrats d'assurance à d'autres courtiers en assurance.

En outre, la société a pour objet d'acquérir, de détenir, de développer, de gérer et de mettre en valeur tous immeubles ou copropriétés immobilières et parts, actions et participations dans toutes sociétés immobilières et commerciales, ainsi que toutes opérations mobilières ou immobilières directement ou indirectement liées à cet objet.

La société a encore pour objet la prise de participations, sous quelque forme que ce soit, dans d'autres sociétés luxembourgeoises ou étrangères, ainsi que la gestion, le contrôle et la mise en valeur de ces participations.

La société peut notamment acquérir par voie d'apport, de souscription, d'option, d'achat et de toute autre manière des valeurs immobilières et mobilières de toutes espèces et les réaliser par voie de vente, cession, échange ou autrement.

La société peut également acquérir et mettre en valeur tous brevets et autres droits se rattachant à ces brevets ou pouvant les compléter.

La société peut emprunter et accorder à d'autres sociétés dans lesquelles la société détient un intérêt, tous concours, prêts, avances ou garanties.

La société peut également procéder à toutes opérations immobilières, mobilières, commerciales, industrielles et financières nécessaires et utiles pour la réalisation de l'objet social.

En outre la société peut procéder à toutes activités d'achats, de ventes, de représentations, d'importations, d'exportations, de locations et de leasing de toutes marchandises ou produits que ce soit.

Art. 3. Le siège de la société est établi à Esch-sur-Alzette.

Art. 4. Le capital social est fixé à douze mille cinq cents euros (€ 12.500,-) représenté par cent (100) parts sociales d'une valeur nominale de cent vingt-cinq euros (€ 125,-) chacune.

Art. 5. La durée de la société est indéterminée.

Art. 6. La société est administrée par un ou plusieurs gérants, nommés par l'unique associé ou les associés qui détermineront leurs pouvoirs et la durée de leurs fonctions. Ils sont rééligibles et révocables ad nutum et à tout moment.

Art. 7. La société n'est pas dissoute par le décès, l'interdiction ou la faillite de l'unique ou d'un associé.

Art. 8. Lorsque la société comporte plus d'un associé, les parts sociales sont librement cessibles entre associés, la cession entre vifs tant à titre gratuit qu'à titre onéreux à un non-associé ne pourra se faire que de l'assentiment de tous les associés.

La transmission pour cause de mort requiert l'agrément des propriétaires de parts sociales représentant les trois quarts des droits appartenant aux survivants qui ont en toute hypothèse un droit de préemption. Cet agrément n'est pas nécessaire en cas de transmission à un héritier réservataire ou au conjoint survivant.

Art. 9. Un associé sortant ainsi que les héritiers ou ayants-droit et créanciers d'un associé ne peuvent sous aucun prétexte, requérir l'apposition des scellés sur les biens et papiers de la société, ni s'immiscer en aucune manière dans les actes de son administration. Ils doivent pour l'exercice de leurs droits, s'en rapporter aux inventaires sociaux et aux décisions des assemblées générales.

Art. 10. L'année sociale commence le premier janvier et finit le trente et un décembre de chaque année.

Art. 11. En cas de dissolution de la société, la liquidation sera faite par le ou les gérants en exercice, à moins que l'associé unique ou l'assemblée générale des associés n'en décide autrement. Le résultat, actif de la liquidation, après apurement de l'intégralité du passif, sera transmis à l'associé unique ou sera réparti entre les propriétaires des parts sociales, au prorata du nombre de leurs parts.

Art. 12. Pour tout ce qui n'est pas prévu aux présents statuts, il est référé aux dispositions légales.

Disposition transitoire

Le premier exercice commence aujourd'hui et finit le 31 décembre 2007.

Souscription

Le capital social a été souscrit comme suit:

Monsieur Raphaël Marcel Bath, prénommé, cent parts sociales	100
Total: cent parts sociales	100

Ces parts ont été intégralement libérées par l'apport en nature suivant: une voiture, du matériel informatique et du matériel de bureau, évalué par le comparant à dix mille trois cent quarante-cinq euros et trente-huit cents (€ 10.345,38) et de l'apport en numéraire d'un montant de deux mille cent cinquante-quatre euros et soixante-deux cents (€ 2.154,62).

Le comparant déclare que les crédits apports sont à la disposition de la société.

Frais

Le coût des frais, dépenses, charges et rémunérations sous quelque forme que ce soit, qui sont mis à charge de la société en raison de sa constitution s'élève approximativement à mille euros (€ 1.000,-).

Assemblée générale extraordinaire

Les statuts de la société ainsi arrêtés, le comparant, unique associé de la société se considérant comme réuni en assemblée générale, a pris les résolutions suivantes:

I.- Est nommé gérant de la société:

Monsieur Raphaël Marcel Bath, fiscaliste, né à Thionville (France), le 31 juillet 1974, demeurant à L-4164 Esch/Alzette, 11, Kleesgrendchen.

II.- La société est engagée en toutes circonstances par la seule signature du gérant.

III.- Le siège social de la société se trouve à: L-4164 Esch-sur-Alzette, 11, Kleesgrendchen.

Dont acte, fait et passé à Esch-sur-Alzette, en l'étude, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au comparant, il a signé avec Nous Notaire le présent acte.

Signé: R. M. Bath, F. Kessler.

Enregistré à Esch-sur-Alzette, le 20 mars 2007. Relation: EAC/2007/2611. — Reçu 125 euros.

Le Receveur (signé): A. Santioni.

Pour expédition conforme, délivrée à la société sur demande pour servir aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Esch-sur-Alzette, le 2 avril 2007.

F. Kessler.

Référence de publication: 2007048622/219/95.

(070047041) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 avril 2007.

Vatea S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1526 Luxembourg, 23, Val Fleuri.

R.C.S. Luxembourg B 125.719.

—
STATUTS

L'an deux mille sept, le vingt et un mars.

Par-devant Maître Jean-Joseph Wagner, notaire de résidence à Sanem (Grand-Duché de Luxembourg).

A comparu:

la société ECOPROMPT S.A., société anonyme régie par les lois du Grand-Duché de Luxembourg, ayant son siège social au 23, Val Fleuri, L-1526 Luxembourg,

ici représentée par Madame Christel Detrembleur, juriste, demeurant professionnellement au 23, Val Fleuri, L-1526 Luxembourg,

en vertu d'une procuration sous seing privé, lui délivrée à Luxembourg, le 15 mars 2007

La procuration signée ne varietur par la mandataire du comparant et par le notaire soussigné restera annexée au présent acte pour être soumise avec lui aux formalités de l'enregistrement.

Lequel comparant, représenté comme dit ci-avant, a requis le notaire instrumentant de dresser acte d'une société anonyme qu'il déclare constituer et dont il a arrêté les statuts comme suit:

Art. 1^{er}. Il est formé une société anonyme luxembourgeoise sous la dénomination de VATEA S.A.

Le siège social est établi à Luxembourg.

Lorsque des événements extraordinaires d'ordre politique, économique ou social, de nature à compromettre l'activité normale au siège social ou la communication aisée de ce siège avec l'étranger se produiront ou seront imminents, le siège social pourra être déclaré transféré provisoirement à l'étranger, sans que toutefois cette mesure puisse avoir d'effet sur la nationalité de la société laquelle, nonobstant ce transfert provisoire du siège, restera luxembourgeoise.

La durée de la société est illimitée.

Art. 2. La société a pour objet la prise de participations, sous quelque forme que ce soit, dans d'autres sociétés luxembourgeoises ou étrangères, ainsi que la gestion, le contrôle et la mise en valeur de ces participations.

La société peut notamment acquérir par voie d'apport, de souscription, d'option, d'achat et de toute autre manière des valeurs immobilières et mobilières de toutes espèces et les réaliser par voie de vente, cession, échange ou autrement.

La société peut également acquérir et mettre en valeur tous brevets et autres droits se rattachant à ces brevets ou pouvant les compléter.

La société peut emprunter et accorder à d'autres sociétés, tous concours, prêts, avances ou garanties.

La société peut également procéder à toutes opérations immobilières, mobilières, commerciales, industrielles et financières nécessaires et utiles pour la réalisation de l'objet social.

Art. 3. Le capital social est fixé à trente-sept mille euros (37.000,- EUR), divisé en trois cent soixante-dix actions (370) actions, d'une valeur nominale de cent euros (100,- EUR) chacune.

Les actions sont nominatives ou au porteur, au choix de l'actionnaire, à l'exception de celles pour lesquelles la loi prescrit la forme nominative.

Les actions de la société peuvent être créées, au choix du propriétaire, en titres unitaires ou en certificats représentatifs de plusieurs actions.

En cas d'augmentation du capital social les droits attachés aux actions nouvelles seront les mêmes que ceux dont jouissent les actions anciennes.

La société est encore autorisée à émettre des emprunts obligataires ordinaires, avec bons de souscription ou convertibles, sous forme d'obligations au porteur ou autre, sous quelque dénomination que ce soit et payables en quelque monnaie que ce soit, étant entendu que toute émission d'obligations, avec bons de souscription ou convertibles, ne pourra se faire que dans le cadre des dispositions légales, spécialement de l'article 32-4 de la loi sur les sociétés commerciales. Le conseil d'administration déterminera la nature, le prix, le taux d'intérêt, les conditions d'émission et de remboursement et toutes autres conditions y ayant trait.

Art. 4. La société est administrée par un conseil composé de trois (3) membres au moins, actionnaires ou non. Toutefois, lorsque la société est constituée par un actionnaire unique ou que, à une assemblée générale des actionnaires, il est constaté que celle-ci n'a plus qu'un actionnaire unique, la composition du conseil d'administration peut être limitée à un (1) membre jusqu'à l'assemblée générale ordinaire suivant la constatation de l'existence de plus d'un actionnaire. Les administrateurs seront élus par l'assemblée générale des actionnaires qui fixe leur nombre, leurs émoluments et la durée de leur mandat. Les administrateurs sont élus pour un terme qui n'excédera pas six (6) ans, jusqu'à ce que leur successeurs soient élus.

Les administrateurs sont nommés pour une durée qui ne peut dépasser six ans; ils sont rééligibles et toujours révocables.

En cas de vacance d'une place d'administrateur nommé par l'assemblée générale, les administrateurs restants ainsi nommés ont le droit d'y pourvoir provisoirement. Dans ce cas, l'assemblée générale, lors de la première réunion, procède à l'élection définitive.

Art. 5. Le Conseil d'Administration a le pouvoir d'accomplir tous les actes nécessaires ou utiles à la réalisation de l'objet social; tout ce qui n'est pas réservé à l'assemblée générale par la loi ou les présents statuts est de sa compétence.

Le Conseil d'Administration doit désigner son président; en cas d'absence du président, la présidence de la réunion peut être conférée à un administrateur présent.

Le Conseil d'Administration ne peut délibérer que si la majorité de ses membres est présente ou représentée, le mandat entre administrateurs, qui peut être donné par écrit, télégramme ou télex, étant admis. En cas d'urgence, les administrateurs peuvent émettre leur vote par écrit, télégramme, télex ou télécopieur.

Les décisions du Conseil d'Administration sont prises à la majorité des voix; en cas de partage, la voix de celui qui préside la réunion est prépondérante.

Le Conseil peut déléguer tout ou partie de ses pouvoirs concernant la gestion journalière ainsi que la représentation de la société en ce qui concerne cette gestion à un ou plusieurs administrateurs, directeurs, gérants ou autres agents, actionnaires ou non.

La société se trouve engagée soit par la signature collective de deux administrateurs, soit par la signature individuelle de l'administrateur unique, soit par la signature individuelle du délégué du conseil dans les limites de ses pouvoirs.

Art. 6. La surveillance de la société est confiée à un ou plusieurs commissaires, actionnaires ou non, nommés pour une durée qui ne peut dépasser six ans, rééligibles et toujours révocables.

Art. 7. L'année sociale commence le premier janvier et finit le trente et un décembre de la même année.

Art. 8. L'assemblée générale annuelle se réunit le deuxième vendredi du mois d'avril à 14 heures 30 au siège social ou à tout autre endroit à désigner par les convocations.

Si ce jour est férié, l'assemblée se tiendra le premier jour ouvrable suivant.

Art. 9. Les convocations pour les assemblées générales sont faites conformément aux dispositions légales. Elles ne sont pas nécessaires lorsque tous les actionnaires sont présents ou représentés, et qu'ils déclarent avoir eu préalablement connaissance de l'ordre du jour.

Le Conseil d'Administration peut décider que pour pouvoir assister à l'assemblée générale, le propriétaire d'actions doit en effectuer le dépôt cinq jours francs avant la date fixée pour la réunion; tout actionnaire aura le droit de voter en personne ou par mandataire, actionnaire ou non.

Chaque action donne droit à une voix.

Art. 10. L'assemblée générale des actionnaires a les pouvoirs les plus étendus pour faire ou ratifier tous les actes qui intéressent la société.

Elle décide de l'affectation et de la distribution du bénéfice net.

Le Conseil d'Administration est autorisé à verser des acomptes sur dividendes en se conformant aux conditions prescrites par la loi.

Art. 11. La loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales ainsi que ses modifications ultérieures, trouveront leur application partout où il n'y est pas dérogé par les présents statuts.

Dispositions transitoires

- 1.- Le premier exercice social commence le jour de la constitution de la société et se termine le 31 décembre 2007.
- 2.- La première assemblée générale annuelle des actionnaires aura lieu en 2008.

Souscription et libération

Les trois cent soixante-dix (370) actions sont souscrites par la société ECOPROMPT S.A., prénommée.

Toutes les actions ainsi souscrites ont été entièrement libérées par des versements en numéraire, de sorte que la somme de trente-sept mille euros (EUR 37.000,-) se trouve dès à présent à la libre disposition de la société, ainsi qu'il en a été justifié au notaire instrumentant.

Déclaration

Le notaire-rédacteur de l'acte déclare avoir vérifié l'existence des conditions énumérées à l'article 26 de la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales, et en constate expressément l'accomplissement.

Estimation des frais

Le montant des frais, dépenses, rémunérations ou charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société ou qui sont mis à sa charge à raison de sa constitution, s'élèvent approximativement à la somme de deux mille euros.

Décision de l'actionnaire unique

Et aussitôt l'actionnaire, représentant l'intégralité du capital souscrit a pris les résolutions suivantes:

Première résolution

Le nombre d'administrateurs est fixé à trois (3) et celui du commissaire à un (1).

Deuxième résolution

Sont appelés aux fonctions d'administrateurs:

- 1.- Monsieur Romain Thillens, licencié en sciences économiques appliquées, avec adresse professionnelle au 23, Val Fleuri, L-1526 Luxembourg.
 - 2.- Monsieur Christophe Blondeau, employé privé, avec adresse professionnelle au 23, Val Fleuri, L-1526 Luxembourg.
 - 3.- Monsieur Nour-Eddin Nijar, employé privé, avec adresse professionnelle au 23, Val Fleuri, L-1526 Luxembourg.
- Monsieur Christophe Blondeau, prénommé, est nommé Président du Conseil d'Administration.

Troisième résolution

Est appelée aux fonctions de commissaire aux comptes:

HRT REVISION S. à r.l., ayant son siège au 23, Val Fleuri, L-1526 Luxembourg.

Quatrième résolution

Les mandats des administrateurs et commissaire prendront fin à l'issue de l'Assemblée Générale Annuelle de 2012.

Cinquième résolution

Le siège social est fixé au 23, Val Fleuri, L-1526 Luxembourg.

Dont acte, passé à Luxembourg, date qu'en tête.

Et après lecture faite et interprétation donné à la mandataire du comparant, connue du notaire instrumentant par ses noms, prénom usuel, état et demeure, elle a signé avec le notaire le présent acte.

Signé: C. Detrembleur, J.-J. Wagner.

Enregistré à Esch-sur-Alzette, le 23 mars 2007, Relation: EAC/2007/2769. — Reçu 370 euros.

Le Receveur (signé): Santioni.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Belvaux, le 26 mars 2007.

J.-J. Wagner.

Référence de publication: 2007048503/239/136.

(070046917) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 avril 2007.